

UNIVERSITE SAAD DAHLAB DE BLIDA

Faculté des sciences

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Journalisme scientifique

Thème :

DEMOCRATISATION DE L'INTERNET EN ALGERIE

Par

NEHAL Djilali

Devant le jury composé de :

Y. BENKHEDDA	Professeur, U. de Blida	Président
W.M. NACEUR	Professeur, U. de Blida	Promoteur
F. BAILLOT	Maître de conférences, ESJ de Lille (France)	Examineur
B. MAITTE	Professeur, USTL de Lille (France)	Examineur
M.A. BENAMAR	Maitre de conférences, U. de Blida	Examineur

Blida, juin 2009

Résumé

Ce mémoire traite de façon journalistique le sujet de la démocratisation de l'utilisation des services de l'internet en Algérie. Il consiste en un ensemble de papiers, interviews, papiers d'angles, reportages etc.

L'avènement d'Internet a changé notre vie. Il a transformé bon nombre d'activités, en augmentant la vitesse, la simplicité et le périmètre géographique. Beaucoup d'actions ont été lancées dans le but de sa vulgarisation. On peut citer la baisse des prix de l'ADSL en 2008 et le projet OusraTic lancé en 2006, qui consistait à équiper d'ordinateurs six millions de foyers algériens. Malgré tout cela, l'Algérie connaît un retard considérable par rapport à ses voisins maghrébins. Elle est toujours à la traine.

La stratégie e-Algérie 2013 est une véritable prise de conscience pour rattraper le retard enregistré dans le domaine de l'accès et de l'utilisation des techniques d'informations et de communication. Le développement du contenu local est un des axes sur qui repose cette stratégie. Les algériens ne sont que de simples consommateurs du contenu du net.

Comme toute invention humaine, l'utilisation de l'Internet n'est pas sans risque. Les criminels n'ont pas mis longtemps à découvrir les bénéfices qu'ils pouvaient tirer d'un environnement ouvert et dont les règles diffèrent d'un pays à un autre.

La généralisation de l'utilisation de cet outil ne peut passer sans l'adhésion de tous les acteurs : citoyen, fournisseur de services Internet, et bien sûr l'Etat, par le développement d'applications (e-justice, e-éducation, e-emploi, e-santé, e-registre du commerce et e-agriculture, etc.) et la mise en place d'une politique incitative de tarification des accès haut débit.

ملخص

لقد حاولنا من خلال هذه الأطروحة تسليط الضوء وبأسلوب صحفي على موضوع، ديمقراطية استعمال الإنترنت بالجزائر من خلال مجموعة من المقالات والحوارات وريبورتاجات.

ان حياتنا قد تغيرت كثيرا بعد ظهور الإنترنت، فقد اقتحمت هذه التكنولوجيا كثيرا من الميادين، ولتطوير استعمالها ودمقرطة استخدامها فقد أطلقت الجزائر مجموعة من المشاريع تذكر منها تخفيض سعر الربط بالأدسل ومشروع أسرتك الذي كان يهدف إلى تجهيز 6 مليون عائلة جزائرية بالحواسب رغم كل هذا فان الجزائر مازالت تعرف تأخرا ملحوظا بالنسبة لجيرانها المغربية.

وتعتبر إستراتيجية "e-Algérie" 2013 محاولة ولتدارك التأخر في استعمال تقنيات الإعلام والاتصال، ويمثل تطوير المحتوى المحلي من بين الأسس التي تعتمد عليها هذه الإستراتيجية أن المستعمل الجزائري ليس إلا مستهلكا لمحتوى الشبكة العنكبوتية.

ان شبكة الأنترننت، لا تخلو من المخاطر فقد وجد المجرمون فيها فوائد، لم يتوانوا في حينها مستغلين في ذلك الفضاء العالمي المفتوح واختلاف القواعد والقوانين من دولة لأخرى.

إن الاستعمال الموسع لهذه التقنية لا يمكن أن يكون إلا إذا تعاضدت كل قوى الأطراف الفاعلة في الساحة من المواطن والمزود بخدمة الأنترننت وبطبيعة الحال الدولة من أجل تطوير برامج كخدمة العدالة الإلكترونية والتربية الإلكترونية والتطبيب الإلكتروني الخ، وإنشاء نظام حوافز لسياسة التسعير.

Abstract

This thesis is a journalistic approach, which addresses the issue of democratization of the use of the Internet services in Algeria. It consists on a set of papers: interviews, reportage etc.

Internet has changed our lives. It has transformed many activities, increasing the speed, simplicity and geographic scope. Many actions have been undertaken to its extension. These include reducing prices for ADSL connection in 2008 and OusraTic project launched in 2006, which was to equip with computers six million Algerian householders. Despite all this, Algeria has registered a considerable delay compared to its neighbors. It is not ranked.

The e-Algeria 2013 strategy is a real awareness to catch up in the delay in access and use of information technology and communication. The development of local content is one of the pillars on which rests the strategy. Algerians are merely consumers of the contents of the net.

Like any human invention, the use of the Internet is not without risk. The criminals have not been slow to discover the benefits they could get out of an open world and which ruled in different ways from a country to another.

The widespread use of this tool cannot pass without the support of all actors: citizens, ISP, and of course the government, for development of software (e-justice, e-education, e-employment, e-health, e-register and e-agriculture, etc.) and the set up of an incentive policy on the prices for the broadband access.

RÉSUMÉS

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

ARTICLE

Internet en Algérie, état des lieux **P1-4**

e-Algérie 2013 : en projet pour les e-algériens **P5-8**



INTERVIEW

Sur le net, il ya ceux qui trouvent et ceux qui cherchent toujours! **P9-10**



INTERVIEW

Providers en voie de disparition **P11-13**



REPORTAGE

Blida : Cybers by night **P14-19**



INTERVIEW

Recette d'une réussite **P20-21**



ARTICLE

Crime informatique : Réflexion algérienne et internationale **P22-24**

PORTRAIT

Eepad : Success Story

P25-27



INTERVIEW

TarbiaTIC ou l'école numérique

P28-30



PORTRAIT

Grar : Le pionnier des Ntic

P31-32



ARTICLE

Allô Bac : Allo réussite !

P33-36



PORTRAIT

**L'avant-garde de la société
de l'informatique**

P37-38



INTERVIEW

**Université de Blida :
Les perpétuels balbutiements
du téléenseignement**

P39-43



BRÈVES

P44-46

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Internet en Algérie, état des lieux

En 1993, le centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist) fut le premier à fournir l'accès au réseau Internet en Algérie, en mode RTC, à destination du corps enseignant, puis des entreprises et enfin aux particuliers. La connexion permanente du Cerist avec l'Italie (le provider international) était de 9600 bit/s, seulement. De 1993 à 1999, le Cerist est resté l'unique provider.

L'année 1998 a connu l'ouverture du marché des services de l'Internet. Celui-ci est réglementé par les dispositions du décret exécutif n° 98-257 du 25 août 1998 définissant les conditions et les modalités de mise en place et d'exploitation des services Internet.

tels. Par les dispositions du même décret, la gestion du domaine « .dz » fut confiée au Cerist. En 2004, on comptabilisait 95 providers agréés.

La première offre de type ADSL lancée par Algérie Télécom a vu le jour en 2003, en partenariat avec Eepad, dans le cadre d'une convention de partage de revenu. L'année 2005 fut riche en événements : Djawab, filiale Internet d'Algérie Télécom, l'ADSL « Fawri », puis « Easy » en partenariat avec les équipementiers chinois « Huawei » et « ZTE » respectivement. La même année a connu le lancement de l'opération OusraTic dont l'objectif est d'équiper en ordinateurs et de connecter, en haut débit, six millions de foyers algériens à l'horizon 2010. La

Opérateur/prestataires	2000	2005	2006	2007	Mars 2008
Téléphonie Fixe	1	2	2	2	2
Téléphonie mobile GSM	1	3	3	3	3
VSAT	1	3	3	3	3
GMPCS	1	3	3	3	3
Opérateurs VOIP	-	7	11	11 (7actifs)	11
ISP	1	65	70	74 (74actifs)	76
Audiotex	-	5	10	10 (7actifs)	11
Call Center	-	0	5	15	21

Opérateurs et prestataires des TIC

Gecos, Eepad, Servnet, TDA, Solinet, Icosnet, sont les six premiers providers à obtenir, au mois d'août de l'an 2000, les autorisations d'exercer en tant que

transmission de la voie sur IP fut aussi autorisée permettant ainsi l'émergence d'opérateurs alternatifs. L'offre « Anis », née d'une coopération entre AT et la

société française Alcatel, n'est venue qu'à la fin de l'année 2006.

Après l'adoption de la loi n° 03-2000, relative à la libéralisation du secteur des télécommunications, l'Algérie a vu apparaître, sur le marché, 3 opérateurs mobiles. Ce marché a connu un développement fulgurant pour atteindre en 2007, 25 millions d'abonnés mobiles. La seconde licence d'opérateur fixe (Lacom) vendue aux égyptiens d'Orascom-Télécom a permis le déploiement d'une nouvelle infrastructure redynamisant ainsi la concurrence sur ce secteur souffrant d'une faible pénétration et d'une totale absence de la concurrence.

Plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre de l'émergence de la société algérienne de la connaissance et du savoir. On peut mentionner :

- La mise en place de l'opération OusraTIC (vente d'ordinateur par paiement échelonné),
- La création du Cyber Parc de Sidi Abdellah appelé à servir de levier pour le développement des technologies de l'information et de la communication.
- L'équipement des lycées et écoles en ordinateurs.
- Le projet de mise en place d'un réseau national d'enseignement à distance.

Débit (Kb/s)	Prix mensuel TTC	Proportion au SNMG
128	1 199,00	9,99%
256	2 249,00	18,74%
512	2 499,00	20,83%
1000	—	—

Les tarifs avant le 20/04/2008

- Le projet de création d'une université virtuelle.
- Le projet de mise en place du réseau intranet gouvernemental.

D'autres décisions ont aussi été prises. Nous citerons la loi des finances complémentaire de 2001 induisant une baisse de la TVA sur le service d'accès Internet de 17% à 7%. La baisse de la TVA sur les ordinateurs à la même valeur de 7% a été instaurée par celle de 2008.

Malgré tous les efforts entrepris, l'Algérie connaît une fracture numérique (les inégalités, Nord/Sud, dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication, les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet), dont les causes suivantes sont nettement observées :

- 1- Insuffisance des infrastructures;
- 2- Le coût élevé de l'accès;
- 3- L'absence de formation adéquate;
- 4- Le manque de création locale de contenus;

Les offres et les acteurs

Deux opérateurs se partagent actuellement le marché de l'accès à l'Internet. L'opérateur historique AT, titulaire de l'infrastructure essentielle,

Débit (Kb/s)	Prix mensuel TTC	Proportion au SNMG
128	590,00	4,92%
256	1 100,00	9,17%
512	1 490,00	12,42%
1000	1 850	15,42%

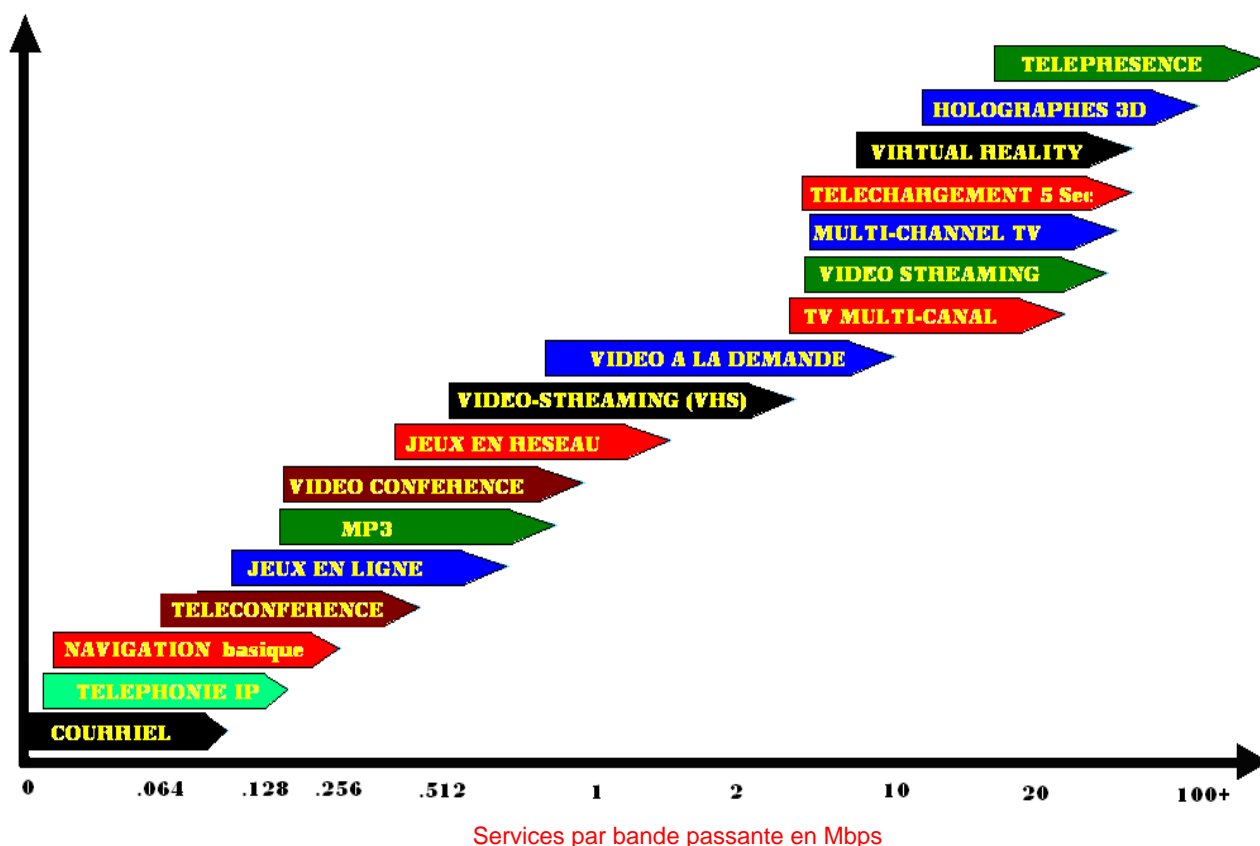
Après le 20/04/2008

détient 80% des parts du marché avec ses formules Fawri, Easy et Anis. Il est suivi par l'Eepad, bénéficiant d'une convention de partenariat avec AT, avec les 20% restants. Les solutions Eepad sont Assila, Assila Box et Assila Box II.

Journée de l'ADSL

Un tournant important a été opéré le 20 avril 2008, à l'occasion de la fête du haut débit en Algérie, matérialisé par une baisse des prix de l'accès à l'ADSL de 50%. Cela devait impulser un nouvel élan au secteur.

vu le jour pour les clients résidentiels ce qui a permis à l'Algérie de rattraper « le retard » sur la Tunisie, néanmoins elle reste loin derrière le Maroc qui propose des débits atteignant les 20 Mbps. Les offres à destination du grand public varient de 128 Kbps à 1024 Kbps. Ces débits sont, comparativement à l'international, aujourd'hui, faibles. Ils ne permettent pas une exploitation confortable des services Internet, communément utilisés dans le monde.



Débits	128		256		512		1024		2048		8192		20480	
	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG	Prix	(%) SNMG
Algérie (DZD)	590	4.92	1100	9.17	1490	12.42	1850	15.42						
Maroc (MAD)	99.00	5.38	129	7.01	149	8.10	199	10.82	299	16.25	799	43.42	899	48.86
Tunisie (TND)	14.90 0	5.50	21.818	8.06	27.273	10.07	35	12.92						
France (€)					19.90	1.55	24.90	1.95			29.90	2.34	?	?

Tableau comparatif entre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la France

	Algérie	Maroc	Tunisie	France
Nombre d'abonnés haut débit	200 000	526 080	95 916	15 500 000
Pénétration haut débit	0.60%	1.56%	0.93%	24.20%
Nombre d'internautes	5 000 000	4 000 000	1 722 190	24 447 000
Pénétration Internet	15%	12%	17%	38%

Tableau comparatif entre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la France

Il est intéressant d'observer les proportions que représente le prix d'un abonnement Internet par rapport au SNMG (actuellement 12000DA). Le plus bas débit (128 kbps) représente le vingtième (1/20) du SNMG tandis que le plus haut débit, à savoir 1024 kbps représente le sixième (1/6) du SNMG.

Il apparaît, du comparatif que :

- Il subsiste des écarts très importants entre l'Algérie et ses voisins concernant le développement d'Internet.
- Le forfait mensuel d'une connexion ADSL 1024 Kbps représente 1/6 du salaire minimum garanti en Algérie contre 1/10 chez nos voisins Tunisiens et encore moins au Maroc. Il représente en France 1,5%.

La guerre des chiffres

L'Algérie dispose aujourd'hui de 3 109 000 lignes fixes, soit une télé-densité de 9,2% dont une partie exploitée par les administrations et les entreprises.

Comparé au nombre de foyers, l'Algérie enregistre un déficit de plus de 2 514 000 lignes.

D'après les statistiques officielles, annoncées par l'autorité de régulation des postes et des télécommunications (ARPT) et le ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication (MPTic), il existe cinq millions d'internautes, contre seulement deux cent mille abonnés à l'ADSL. Cependant, d'après l'union internationale de télécommunication (UIT), le nombre d'internautes algériens ne dépasse pas les 3.5 millions.

Ce nombre a pu être atteint grâce à l'initiative de jeunes entrepreneurs qui ont investi dans la création de cybercafés à travers tout le territoire national. Ils sont, selon l'office national des statistiques (ONS), plus de quinze mille. Ce qui donne un cybercafé pour 2222 habitants.

e-Algérie 2013 : en projet pour les e-algériens

Une véritable prise de conscience semble, enfin, voir le jour en Algérie pour rattraper le retard enregistré, dans le domaine de l'accès et de l'utilisation des techniques d'informations et de communication, plus communément dénommées Tic.



H. Bessalah ministre des MPTic

Mr Hamid BESSALAH, ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, a réuni les 18 et 19 janvier derniers les cadres de son secteur pour présenter le programme gouvernemental "e-Algérie 2013". La réunion s'est déroulée en présence des deux opérateurs historiques, Algérie Telecom et Algérie Poste, des agences et établissements relevant du secteur et des responsables des 48 directions de wilayas. Le ministre a incité les présents à bien l'étudier et surtout à l'enrichir.

S'inspirant des expériences mondiales (Canada et Corée du sud) et des spécificités nationales, le programme s'inscrit dans une vision d'émergence de la société algérienne du savoir et de

la connaissance, en tenant compte des mutations profondes et rapides que connaît le monde.

Les états des lieux et les plans d'action de la stratégie ont été élaborés en concertation tant avec les institutions et administrations qu'avec les opérateurs publics et privés agissant dans le domaine des Tic. La communauté scientifique et universitaire a été également mise à contribution.

Cette nouvelle stratégie tient compte non seulement des mesures incitatives pour la diffusion et l'application des Tic dans les différents secteurs public et "citoyen", mais également des moyens financiers, d'évaluation et de suivi de la réalisation des objectifs.

La stratégie "e-Algérie 2013" est très ambitieuse dans sa conception. Elle s'articule sur treize axes majeurs à objectifs spécifiques pour chaque catégorie sociale ou sectorielle.

L'objectif "naturel" reste la facilitation et la généralisation de l'accès à internet au citoyen, où qu'il soit, géographiquement ou institutionnellement. La stratégie "e-Algérie 2013" demeure tournée vers



Ministère des Mptic

Année	Utilisateurs	Population	%
2000	50 000	31 795 500	0.2
2005	1 920 000	33 033 546	5.8
2007	2 460 000	33 506 667	7.3
2008	3 500 000	33 789 669	10.4

Développements de l'utilisation de l'Internet en Algérie.

l'accélération de l'usage des Tic au sein de l'administration publique et des entreprises économiques.

Cela engendrera un changement qualitatif important dans le mode de gestion et d'organisation de l'administration. Il induira une quasi-révolution en matière de communication, d'accessibilité et d'interaction avec le citoyen. Aussi, cela permettra le renforcement des moyens logistiques et législatifs, susceptibles d'offrir les meilleures conditions d'aboutissement à l'e-économie.

Intervenant lors de cette rencontre, le ministre, a énuméré les étapes nécessaires pour créer "les synergies impératives" dans le processus d'industrialisation des Tic avec le concours de l'Etat. « Il faut qu'il y ait un dialogue entre l'Etat et les différents opérateurs et fournisseurs d'Internet pour la modernisation des établissements publics » souligne-t-il. Il s'agit, entre autres, du développement des applications gouvernementales (e-justice, e-éducation, e-emploi, e-santé, e-registre du commerce et e-agriculture, etc.) et la mise en place d'une politique incitative de tarification

Les treize axes majeurs de la stratégie e-Algérie 2013

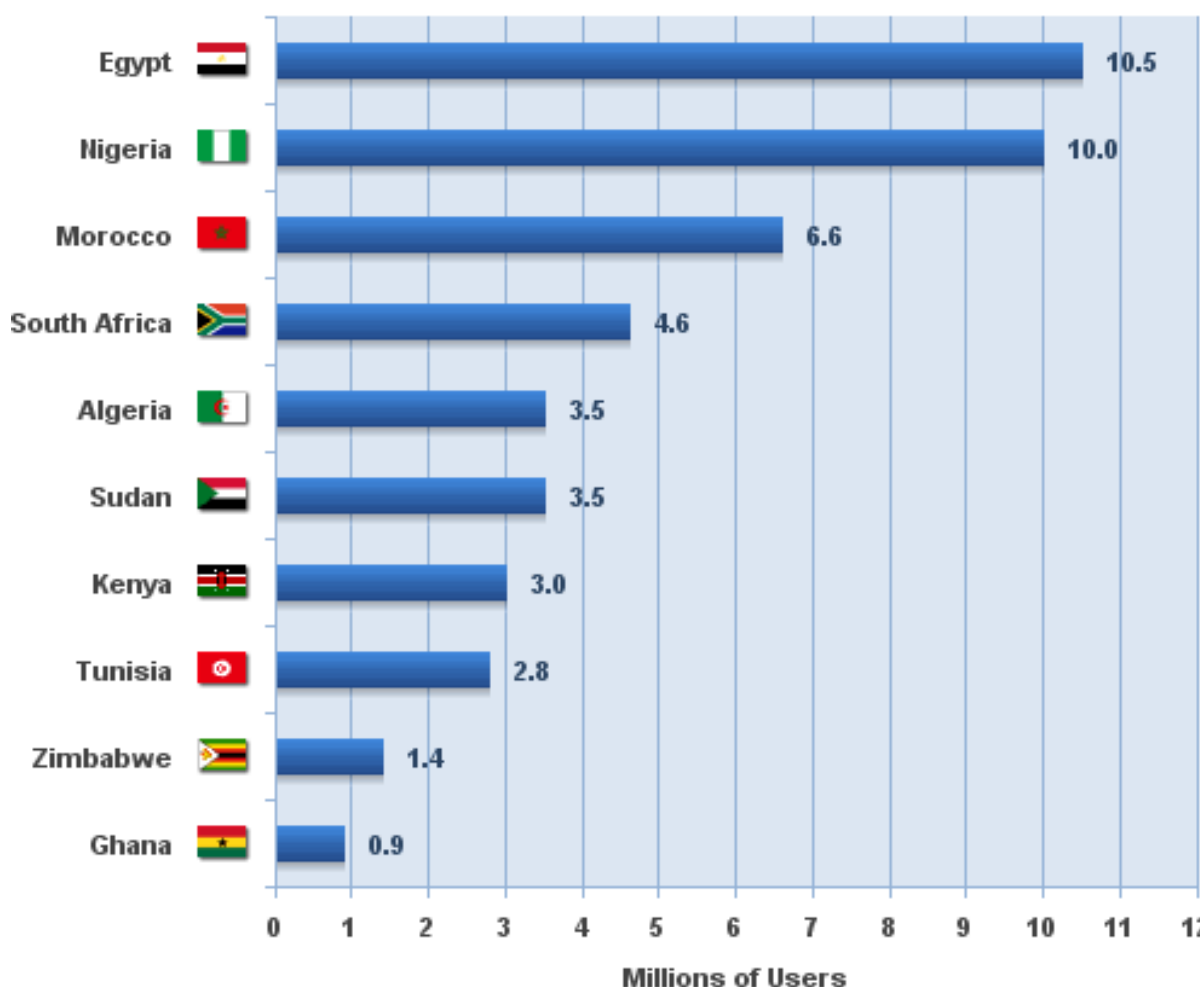
- A. Accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique.
- B. Accélération de l'usage des TIC au niveau des entreprises.
- C. Développement des mécanismes et des mesures incitatives permettant l'accès des ménages et des très petites entreprises aux équipements et aux réseaux des TIC.
- D. L'impulsion du développement de l'économie fondée sur le savoir.
- E. Renforcement de l'infrastructure de télécommunication à haut et très haut débit
- F. Le développement des compétences humaines.
- G. Renforcement de la recherche développement et de l'innovation.
- H. Mise à niveau du cadre juridique (législatif et réglementaire) national.
- I. Information et Communication.
- J. Valorisation de la coopération internationale.
- K. Mécanismes d'évaluation et de suivi.
- L. Mesures organisationnelles.
- M. Moyens financiers.

des accès haut débit pour généraliser leur utilisation.

Selon le document officiel du projet « e-Algérie 2013 », rendu public sur le site du ministère, l'accent a été mis sur le renforcement de la recherche et du développement de l'innovation, vu que l'économie fondée sur le savoir nécessite une interaction forte entre la recherche développement et le monde économique.

Le même document énumère de façon exhaustive les treize axes

Africa Top 10 Internet Countries



Source: Internet World Stats - www.internetworldstats.com - Dec. 2008
Copyright © 2009, Miniwatts Marketing Group

majeurs de la stratégie et le millier d'actions y inhérentes.

Les objectifs spécifiques concernent l'organisation, la programmation, la valorisation des résultats de la recherche, la mobilisation des compétences ainsi que l'organisation du transfert de la technologie et du savoir faire.

Ce plan prévoit le développement et la valorisation des compétences

humaines en adaptant les programmes enseignés dans les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle aux besoins des entreprises. Il privilégie le lancement de la formation post-graduée (doctorat) au niveau de l'Institut national de la poste et des Tic. Aussi, il favorise le développement de la coopération avec les écoles étrangères. Dans ce même cadre, il est prévu la mise en place d'un

observatoire des Tic pour le suivi, l'analyse et la diffusion de la situation du secteur et de la société de l'information dans tout le pays.

Ces axes stratégiques ne peuvent se réaliser sans l'accompagnement d'une batterie de mesures techniques relatives, entre autres, aux infrastructures du haut et très haut débit, et d'un arsenal juridique pour combler le vide constaté.

Cette synergie s'appuiera aussi sur une coopération internationale, appropriée et élargie, surtout, à travers une participation active au dialogue, aux initiatives internationales et à l'élaboration de partenariats stratégiques. Ceci est dû à la spécificité du domaine des Tic caractérisé par une diversité et une dispersion des projets.

<u>N°</u>	<u>Pays</u>	Population (Déc.2008)	Utilisateurs (Déc.2008)	Taux de pénétration	Taux d'évolution (2000-008)	% Utilisateurs En Afrique
<u>1</u>	<u>Egypte</u>	81 713 517	10 532 400	12,90%	2240,50%	19,40%
<u>2</u>	<u>Nigeria</u>	146 255 306	10 000 000	6,80%	4900,00%	18,50%
<u>3</u>	<u>Maroc</u>	34 343 219	6 600 000	19,20%	6500,00%	12,20%
<u>4</u>	<u>Afrique du Sud</u>	48 782 755	4 590 000	9,40%	91,30%	8,50%
<u>5</u>	<u>Algérie</u>	33 769 669	3 500 000	10,40%	69,00%	6,50%
<u>6</u>	<u>Soudan</u>	40 218 455	3 500 000	8,70%	11566,70%	6,50%
<u>7</u>	<u>Kenya</u>	37 953 838	3 000 000	7,90%	1400,00%	5,50%
<u>8</u>	<u>Tunisie</u>	10 383 577	2 800 000	27,00%	2700,00%	5,20%
<u>9</u>	<u>Zimbabwe</u>	11 350 111	1 351 000	11,90%	2602,00%	2,50%
<u>10</u>	<u>Rep. Dem. Congo.</u>	66 514 506	2304	0,30%	45980,00%	0,40%

Les dix premiers pays d'Afrique en nombre d'internautes.
Source internetworldstats

La principale question reste la faisabilité du projet, dans la forme et les délais. L'optimisme affiché par M.Bessalah n'efface pas l'amer échec qu'avait connu auparavant l'opération OusraTic, une entreprise de moindre envergure.

Sur le net, il y a ceux qui trouvent et ceux qui cherchent toujours !

D. Abderrazak, fonctionnaire à l'université de Blida, est responsable du service suivi des opérations équipement à la sous direction des finances et comptabilité. Il est technicien en informatique de formation. Ses débuts, sur la toile, remontent à la fin de l'année 1998 lors de la création d'un service de transmission à l'université où il était contraint de configurer la connexion à Internet à tous ses collègues.

Comment utilisez-vous Internet ?

Sur le plan professionnel, mes collègues me sollicitent pour "des services" tels que des recherches de texte dans le journal officiel (articles, décrets,...), l'accès au site de la tutelle pour récupérer des documents ou remplir des canevas et de les retransmettre, ainsi que d'autres services.

Et sur le plan personnel ?

Je consulte ma boîte mail quotidiennement. Je consulte aussi celle de ma femme pour éviter qu'on la lui ferme car elle n'y accède que rarement. Je fais un survol de la première page de Yahoo pour savoir ce qui se passe en France et dans le monde. J'ouvre régulièrement « Djazair-DVB » pour être un peu au courant de ce qui se passe en Algérie, on y trouve un peu de tout, ce qu'on n'arrive pas à trouver dans les journaux.

En somme, ce site représente, pour vous, le seul point d'accès vers un Internet algérien ?

Oui ! Sûrement qu'il existe d'autres des sites que je ne connais pas. Mais des sites algériens intéressants, je voudrais bien voir ça !

Qu'est ce que vous reprochez aux sites algériens ?



La plupart des sites algériens que j'ai consulté jusqu'à aujourd'hui sont des sites vitrines. Ils sont statiques. Leur mise à jour est irrégulière pour ne pas dire qu'elle ne se fait pas. Vous n'avez qu'à voir le site de l'université, à part le mot du recteur et ceux des doyens, les autres rubriques donnent des informations obsolètes : des statistiques contradictoires et qui datent de deux ans si ce n'est pas plus. Les données actuelles d'étudiants inscrits durant l'année universitaire écoulée en T.C.T, un tronc commun qui a disparu depuis bientôt 5 années. Il y a aussi des rubriques qui sont « en construction » depuis la création du site.

Pourtant les cybers ne désemplissent pas, qu'est-ce qui attire l'internaute algérien ?



Abderrazak et son fils Oualid

La majorité va pour chatter, de plus, avec des étrangers. Les groupes « algéro-algériens » se constituent rarement. Je vous raconte l'histoire d'une parente, Lamia, fonctionnaire, elle aussi, de l'université et diplômée en sciences économiques qui cherche en vain un forum regroupant des étudiants algériens en économie. Elle cherche quelque chose de similaire à ce que sa sœur Kahina, médecin, a rejoint depuis qu'elle était étudiante en médecine. Il lui a permis de se faire des amis étudiants, d'échanger des sujets, de discuter de leurs stages. Elle a réussi son concours de résidanat et le forum y est pour beaucoup. De plus, ils ont gardé le contact et continuent à s'échanger des idées, des infos, des dates de colloques et séminaires. Ils ont un petit réseau qui leur rend service.

Kahina a bien trouvé un contenu local !

Oui, mais elle est l'exception qui confirme la règle.

Et Abderrazak, fait-il partie de la règle ou de l'exception ?

Justement ! Parce que mes besoins ne sont pas forcément liés au contenu algérien je trouve presque tout ce que je cherche. J'ai pu réparer le circuit électrique de ma 2 chevaux en me référant à des schémas que j'ai trouvé sur le net. Je trouve tous les cracks de logiciels dont j'ai besoin. Je peux dénicher les codes pour flasher mon démo et les démos de mes amis.

Je trouve des ficelles sur des forums en ce qui concerne le développement d'applications informatiques.

Que peut apporter le net aux Algériens ?

Nous pouvons énormément apprendre. J'ai, personnellement, beaucoup appris de choses au sujet des trisomies lorsque Oualid mon fils est né avec une trisomie 21.

Providers en voie de disparition

Les fournisseurs d'accès à Internet représentent un maillon incontournable dans la démocratisation de l'Internet. M. Ali Kahlane, président de l'association des fournisseurs d'accès à Internet dresse la situation des providers algériens une année après, le 20 avril 2008, date de la décision de l'ex-ministre des MPTic de réduire les tarifs de l'Internet.



Après une année de la décision de M. Haichour, ancien ministre des PTic de réduire de 50% les prix de l'ADSL, quel est le constat de l'Aafsi?

Catastrophique ! Malheureusement, sans trop me tromper. En effet, lorsqu'on est en position d'acheteur, uniquement, une baisse de prix est toujours un cadeau agréable. Celle qui a été décidée par le ministre de l'époque l'a été sans aucune étude de marché et encore moins économique. Elle a été décidée, nous le savons maintenant, pour des raisons politiciennes. Savez-vous que la baisse de prix a fait une victime : La faillite de la filiale d'Algérie



A.Kahlane expliquant au ministre Haichour la technologie Vsat

télécom, Djaweb. Depuis, elle a été récupérée par la maison pour éponger ses dettes et la redresser. Je ne parle évidemment pas des ISP qui ont souffert et souffrent toujours de cette diminution de prix. Pour cette décision, bien sûr, ils n'ont pas été consultés et ils ne l'ont donc pas prévue dans le « Business Plan ». Cette réduction n'a pas été répercutée sur le prix d'achat des fournisseurs. Si leur marge était de 20%, avec la baisse de 50%, ils ont une perte sèche de 30% ! Autrement, le ministre leur demandait de vendre à perte. Plusieurs ISP ont déposé des saisines auprès de l'ARPT à ce propos.

Quelles sont les causes de diminution du nombre de fournisseurs ?

Elles sont multiples, selon les époques. Il y a eu d'abord l'avènement du « 1515 » de Djaweb qui a malmené les ISP dont le plan d'affaires était basé uniquement sur la fourniture d'accès au moyen du RTC (téléphone et modem classique). Ce lancement a plus au moins coïncidé avec celui de l'ADSL qui a eu aussi son lot de faillite et d'arrêt net de certains autres ISP. Ce nombre n'a pas arrêté de diminuer pour atteindre la



Page d'accueil du site de l'Aafsi

trentaine dans les services Internet et trois dans l'accès. Algérie télécom Internet (ex-Djawab), Eepad (ADSL) et SLC (WiMAX).

Est-ce qu'Algérie Télécom exerce réellement une concurrence déloyale vis-à-vis des FAIs privés ?

Un vieux débat, récurrent, qui ne s'arrêtera jamais. On retrouve cette situation partout, où l'opérateur historique partage ses parts de marché car obligé par la dérégulation des télécommunications. Il est vrai que chez nous, le lancement du « 1515 » a été fait sur des bases déloyales. Djaweb, profitait de l'infrastructure réseau d'Algérie télécom de la bande passante et des agences de commercialisation sans déboursier un seul centime ! Le réseau national d'Algérie Télécom a été développé avec les deniers du citoyen. Il n'y aucune raison qu'une seule

entreprise, soit-elle publique, l'utilise et en profite en faisant payer le citoyen à sa manière !

Le ministre de la Poste et des Tic a présenté dernièrement les grandes lignes du projet e-Algérie 2013, est-ce que vous avez participé dans l'élaboration de ce projet ?

Nous avons été sollicités à toutes les étapes d'élaboration du projet e-Algérie 2013. Des tables rondes, des ateliers nous ont permis de faire des propositions concrètes. Nous restons toujours en contact pour sa mise en place.

Quel est le rôle attribué aux fournisseurs d'Accès Internet (FAI) dans ce projet ?

En réalité, le fournisseur d'accès à Internet n'existe plus. De fait, la profession a évolué fortement pour

regrouper les fournisseurs de services Internet et de contenu. Notre rôle consistera essentiellement en l'accompagnement des institutions, des entreprises de l'Etat dans leur effort de mettre en place des systèmes d'informations. Mais, également, l'appropriation des Tic au moyen d'Intranet et d'une présence sur le Net avec une administration en ligne pour les uns et des sites présentiels et marchands pour les autres. Tout cela se fera pour le bénéfice du citoyen.

Quelle est votre vision concernant le développement des Tics en Algérie ?

Je pense que l'existence du Projet « e-Algérie 2013 » va aider l'Algérie à

sortir de l'anonymat numérique au delà de nos frontières, pour plus de crédibilité. Il nous permettra, à l'intérieur par contre, de lancer de grands chantiers nationaux qui vont hisser l'Algérie au rang d'une nation qui s'est approprié les Tic.

Pourquoi jusqu'à présent le site AAFSI.com est toujours en construction ?

En effet, cela est dû à l'agrément de l'association. En fait, depuis janvier 2009, le site est 'Aafsi.dz'. Il est encore en construction. Une équipe est en train de le finaliser. Alors, nous espérons pouvoir surfer, sur ce site, dans les meilleurs délais.

Blida : Cybers by night

Une virée nocturne nous a conduit à travers les boulevards, rues et ruelles de Blida. En cette douce soirée printanière, l'objet de notre tournée les belles senteurs qui font la réputation de la ville des roses, mais il s'agit plutôt d'une petite visite guidée de certains cybercafés. Histoire de nous tremper dans l'ambiance qui y règne et nous rendre compte et rendre compte à la fois du cheminement qu'a eu à traverser cette « nouvelle » activité.

C'est vers Kouchet El Djir (rue Ouali Mohamed actuellement) que nous avons entamé notre « cybertour ». Au détour d'un des plus célèbres hammams (Hammam el Bouziri) de Blida, se trouve le premier cybercafé, toujours en activité et qui a vu le jour, il y a une douzaine d'années.

Ce cyber a été ouvert par un ancien professeur d'informatique. Il se situe au sous sol d'une imposante bâtisse. A l'espace, fort de ses 150 mètres carrés, joliment agencé, au revêtement du sol moderne, vient se greffer une note traditionnelle locale sous forme d'une agréable fontaine mauresque. Elle occupe le centre de la surface, orné de plantes d'intérieur agrémentant les lieux et en totale harmonie avec les jolis tableaux accrochés sur les murs.



Environnement agréable au cyber la Mitidja

Ce précurseur a vu déferler les premières vagues d'internautes, essentiellement des étudiants, selon les dires du gérant des lieux. Même si la connexion était téléphonique et de faible débit, la curiosité et la découverte valaient la peine. Les étudiants, les chercheurs et autres médecins venaient se mettre à la page et au diapason de l'actualité qui les intéressait. On se rappelle bien des longues heures d'attente.

Très vite, la vocation de la toile a fini par se frayer un chemin chez les jeunes de façon générale. Ils se sont vu offrir un formidable espace d'ouverture vers l'extérieur, en ces moments difficiles que traversait le pays. C'était plus qu'une bouffée d'oxygène pour eux et l'expression populaire « voyager sans visas » prenait réellement un sens.



Cyber Espace de Joinville

C'était une opportunité d'évasion, l'espace de quelques heures de voyages virtuels. Pour un moment au moins.

Ainsi, une terminologie nouvelle a pris forme : forums, chat, webcam, Messenger, Skype, etc. Elle se relayait dans la bouche de cette frange de la population. Les jeunes internautes ont fini par devenir accros à ce nouveau moyen de communication et d'ouverture sur le monde. Des soirées non stop appelées «nocturnes» ou «nuits blanches» étaient organisées durant les weekends, les nuits du jeudi au vendredi, pour les passionnés. Il fallait réserver à l'avance pour acquérir le fameux sésame.

Les jeunes et les moins jeunes se faisaient de nouvelles connaissances à travers le monde. Ils renouaient contact avec leurs proches, amis et parents que



A peine 22h30, cybercafé presque vide

l'éloignement géographique, la cherté du téléphone et l'incommodité du courrier traditionnel ont fini par les faire perdre de vue.

Ce récit de faits, pas si lointains, contrastait avec l'ambiance quasi désertique qui régnait ce soir dans ce cybercafé. Un seul poste, sur la vingtaine, que compte l'espace, était



Des paravents pour préserver l'intimité

occupé. Une note de nostalgie, voire d'amertume, trahissait notre interlocuteur qui semble regretter le bon vieux temps. Il ne se montre guère optimiste pour l'avenir de la profession.

Un autre son de cloche nous est donné par Mahieddine, lui-même, ancien féru de la toile. Par la force des choses, il a fini par ouvrir son propre cybercafé. Dans une ruelle, parallèle à l'avenue de la gare (Boulevard Amara Youcef), se situe, entre deux collèges, le cyber de Mahieddine, ce qui semble être une grande chance sur le plan de la survie de l'activité. Selon lui, il y'a eu une grande mutation dans la composante de la clientèle. Il ajoute qu'elle se voit dominée actuellement par les collégiens à la quête d'informations pour « meubler » leurs exposés pédagogiques et se donner sinon à leur activité favorite à savoir, les jeux en réseaux. Sans oublier le téléchargement de films et musique que semblent affectionner particulièrement ces collégiens tout autant que les autres adeptes « résiduels » de ces cybercafés. Pour Mahieddine, pratiquement tous les anciens internautes ont privilégié la connexion individuelle, hautement plus confortable et plus rentable pécuniairement.

La clientèle se fait rare.

La plage horaire ne cesse de rétrécir faute de fréquentation. La fermeture est dictée justement par l'absence de clients, même si toutes les commodités de confort sont offertes. La climatisation et le comptoir de boissons ne font pas défaut à l'ensemble des cybercafés que nous avons eu à visiter.

Les internautes préfèrent la connexion individuelle. Même si certains, malgré le fait qu'ils soient branchés chez eux, continuent à fréquenter les cybers. L'ambiance qui y règne les attire toujours. Pour d'autres, il semblerait que ce soit, la discrétion et la confidentialité qui les poussent à se connecter hors de chez eux.

Selon Mahieddine, le taux de fréquentation a chuté de plus de 60%. Une estimation largement partagée par l'ensemble des cybercafés visités. Ce constat se confirme aussi avec le nombre énorme de cybers qui ont baissé définitivement les rideaux.

Le contrôle des internautes.

La question du contrôle et de la surveillance ne pouvait être occultée, surtout que la population concernée est assez jeune et vulnérable. Le ministère



Eureka !! Il faut fermer la boutique.



Vente de CD et DVD dans les cybercafés

de la poste et des technologies de l'information et de la communication vient d'ailleurs d'adopter une mesure réglementaire visant à contrôler les surfs des mineurs sur Internet.

A ce sujet, les gérants sont très vigilants et unanimes à rassurer tout le monde en instaurant un contrôle par filtre accompagné d'une surveillance visuelle. Quelques gérants nous ont d'ailleurs montré la disposition des postes de travail qui n'offrent aucune possibilité d'isolement et dont les écrans sont à portée de vue du tenant des lieux. Mahieddine, défendant l'intimité de ses clients, a installé des paravents.

En poursuivant notre tournée, nous arrivons au nord de la ville, exactement à Zabana (ex Joinville), un quartier résidentiel assez huppé; grande fût notre surprise de voir des cybercafés qui étaient carrément pleins.

L'explication nous est immédiatement fournie. Il s'agit d'une clientèle composée essentiellement d'élèves de l'école technique de la SONELGAZ et de militaires, vue la proximité de ce quartier avec ladite école et de plusieurs casernes.

Cette clientèle veille très tard et la fermeture de ces cybers se fait bien au-

delà de minuit. Elle réclame même la tenue de soirées non stop ou nuits blanches comme on préfère les appeler.

L'un des gérants nous confia que les sites prohibés, classés X sont très prisés par les militaires, qui arrivent facilement à désactiver le verrouillage installé. Notre interlocuteur semblait assez passif sur la question voir peut être compréhensif.

Clientèle féminine

Une constante se dégage aussi quant à la fréquentation féminine de ces lieux. Elle n'échappe pas aux règles sociales qui régissent les autres secteurs d'activité. La présence de la jente féminine s'arrête en fin d'après midi, même pour des cybers.

La seule femme qu'on a rencontrée tard était accompagnée de son mari et de son enfant. Elle vient régulièrement «chatter» avec sa sœur, établie en Amérique du Nord. Le décalage horaire contraint ce couple à venir se connecter relativement tard le soir.

Activités annexes

En plus des boissons et autres confiseries commercialisées, la plupart des cybercafés visités s'adonnent à des activités annexes. L'impression, la photocopie et la vente de CD et autres DVD scientifiques ou culturels est omniprésente. Par contre, nous avons pu remarquer la présence d'autres activités concomitantes. Le cyber Rafik à Benboulaïd offre, en outre, des services de téléphonie fixe (taxiphone) et de vente des cartes de recharge des téléphones mobiles. Quant à Hakim, le propriétaire du cybercafé Mitidja de Kouchet el djir, il est revenu à ses

premiers amours en proposant des cours d'initiation et de perfectionnement en informatique et en langues étrangères.

La cité des filles

La cité universitaire des filles de Benboulaïd, qui abrite les étudiantes de l'université Saad Dahlab de Blida est entourée de pas moins de cinq cybercafés. Ce qui n'induit nullement qu'ils soient plus fréquentés par les femmes en général et les étudiantes en particulier. Hamid, gérant d'un cyber quasi mitoyen à cette cité nous le confirme et se plaint du fait que les étudiantes ne puissent sortir au-delà de huit heures du soir. Il déplore cette situation fort pénalisante pour son activité.

Du côté de la direction, on ne l'entend pas de cette oreille. Un responsable nous a affirmé qu'il est hors de question que le règlement intérieur de la cité soit bafoué. Pour lui, les étudiantes ne sont nullement lésées. Il ajoute que le service internet, assuré intra-muros, est largement suffisant pour les besoins pédagogiques et distractifs des étudiantes.

Réglementation des cybercafés.

Belaid vient d'ouvrir un cyber à la cité Zabana (Joinville). Il y a, de cela, moins



Taxe ONDA : des charges...encore des charges !

d'une année. Il nous fait part des difficultés qu'il a rencontrées pour se voir attribuer le registre de commerce. Il trouve que la réglementation régissant cette activité est contraignante et trop exigeante. Il insistera sur le fait qu'on lui ait réclamé des documents ayant trait à la conformité de la construction abritant son local. Le sympathique Mustapha, gérant d'un cyber à Bab Dzair, nous confirma ces propos. Il a surtout mis l'accent sur la difficulté de se voir attribuer les autorisations émanant de la protection civile et des services de sécurité. Un responsable, au niveau du centre national du registre de commerce de Blida, nous a apporté un démenti ferme. Selon lui, les documents nécessaires pour la constitution du dossier d'éligibilité ne diffèrent guère des autres activités. Il faut tenir compte des mesures de sécurités exigées pour toute activité à haute fréquentation comme les salles de fêtes, les discothèques, les cafés etc.

Trop de charges

Revenant sur la rentabilité et la pérennité de la corporation, Mustapha ne se fait pas trop d'illusion. Fort de son ancienneté dans le domaine, il prédit, pour les cybercafés, le même sort que celui subi par les kiosques multiservices. Pour lui, les connexions individuelles ont affaibli le taux de remplissage. Il s'est plaint du coût des charges qui ne cesse de s'élever. Il pense aux charges fiscales et patronales qui sont raisonnables. Par contre, la facture de la consommation énergétique constitue un grand handicap pour lui. L'utilisation des climatiseurs est inévitable. Il a relevé son incompréhension de se voir obligé de payer une taxe de 1000 dinars

trimestriellement à l'office national des droits d'auteurs (Onda).

« Il est vrai que le téléchargement est une des principales cibles de mes clients, mais ce ne sont pas les artistes algériens qui en sont victimes », ajoute Mustapha.

Les fournisseurs !

Sachant que les prix de la connexion varient entre 40 et 60 dinars de l'heure, l'unanimité semble se dégager sur la mauvaise qualité du service offert par les fournisseurs d'accès à internet. Les fréquentes coupures ainsi que la baisse du débit, censé être élevé, pénalisent les professionnels de ce secteur. Le client est devenu, de plus en plus, exigeant sur ce plan contrairement au début où la soif de la découverte tempérait son mécontentement. Seul le gérant du cybercafé Rafik du boulevard Mohamed Boudiaf affichait une satisfaction totale vis-à-vis de l'Eepad, son fournisseur. Mustapha, le premier à avoir utilisé une ligne spécialisée à Blida dans le passé, n'est pas du tout du même avis. Après avoir patienté trois ans, il a fini par rompre le contrat avec l'Eepad et s'est abonné avec Algérie télécom. Il avance ne plus supporter les fréquentes coupures et le non respect



L'Eepad : le fournisseur contesté

des clauses du contrat d'abonnement avec son ancien fournisseur.

Pour en savoir plus, nous nous sommes adressés à l'agence Eepad de Blida. Notre interlocuteur réfute en bloc ces arguments. Pour lui, le principal responsable de la mauvaise connexion est le transporteur de la ligne, et le manque de performance de l'outil informatique utilisé tant chez les

particuliers qu'au niveau des cybercafés.

Il ira plus loin en avançant que les cybers qui « fuient » l'Eepad, le font par souci d'économie et d'arnaque. D'après *lui, ils utilisent carrément des lignes individuelles* qu'ils répartissent sur les postes de leur cybercafé. Chose strictement non permise au sein de son entreprise mais tolérée par d'autres.



Quel avenir pour l'activité ?

Recette d'une réussite

Les neuf PII Celeron, le mobilier et le matériel nécessaire à la mise sur pied de son projet ont coûté à Kaddour, un ingénieur en électronique ambitieux, dans les 500.000,00 dinars. Ce budget lui a permis de lancer un cybercafé, il y a de cela huit ans. Son cyber se compose aujourd'hui de deux salles comptant trente micros. Kaddour estime que son projet a réussi et espère le meilleur pour l'avenir.

Quels sont les facteurs de votre réussite ?

Je crois que la satisfaction du client est la clef de notre réussite. Quand un internaute entre dans un cybercafé, il cherche une ouverture rapide des pages web et un taux de téléchargement élevé. Pour se faire, nous avons œuvré sur deux axes : les machines et la qualité de la connexion. Pour le premier axe, nous sommes contraints de mettre à niveau nos machines (mémoire, disque dur) à chaque fois que c'est nécessaire. Il faut aussi régulièrement renouveler la totalité du parc informatique, en moyenne une fois tous les trois ans. Il faut carrément tout changer. Pour le deuxième axe, depuis 2001, nous avons essayé plusieurs providers : Cerist, Eepad, Aloline, Satlinker et Icosnet. De même toutes les technologies de connexion possibles y sont passées, de la simple ligne RTC à l'ADSL haut débit en passant par la réception satellite et l'émission réception satellite. Pour la connexion « émission RTC réception satellite », on l'a essayé avec adresse IP aléatoire et adresse IP fixe. Avec



Le poste serveur du cybercafé

l'adresse IP fixe, la connexion est plus rapide. Vers la fin 2005, nous nous sommes procurés, auprès d'un fournisseur non agréé, le matériel nécessaire à la connexion « émission-réception satellite ». L'installation de cette dernière nous a coûté 500.000 DA et un abonnement mensuel de 100.000 DA. Maintenant, j'utilise une connexion à un mégabit d'Algérie Telecom.

Comment les prix de l'heure de connexion ont-ils évolué ?

Nous avons adopté une politique de prix fixe. Le prix de l'heure de connexion est de 60 DA. Il n'a pas changé depuis la deuxième semaine d'ouverture du cyber. La première semaine, nous avons fait une promotion, 50 DA de l'heure, pour nous faire connaître.

Quelle est votre clientèle ?

Nous avons visé toutes les catégories jeunes, moins jeunes, hommes et femmes, en gardant un espace ouvert (aucune séparation entre les postes) afin d'éviter des utilisations impudiques.

Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Les problèmes majeurs sont surtout avec les fournisseurs d'accès Internet à cause de la lourdeur et des coupures de la connexion. Ils promettent de nous dédommager les journées de coupures mais ils n'honorent jamais leurs promesses. Dernièrement, la coupure d'un câble sous-marin près d'Annaba a perturbé la connexion durant plusieurs jours.

Côté client, certains d'entre eux ne font pas attention quand ils utilisent le matériel (clavier, souris, lecteur CD). Nous subissons les frais du remplacement du matériel détérioré.

Est-ce que la réduction des prix ADSL domestique survenue l'année dernière a influé sur votre activité ?

Énormément, en plus de la diminution de la clientèle, nous faisons face à une concurrence déloyale de la part de certains cybercafés. Ils utilisent des abonnements domestiques pour leur cyber à 1500 DA le mois, tandis que moi, j'utilise un abonnement professionnel qui me revient à 22.000 DA. Malgré la réduction de mes revenus, je n'ai pas cherché à compenser la différence par la vente des cartes de recharge de mobile, faire de la photocopie, flasher les démos etc. Je fais en sorte de minimiser mes charges, par exemple, actuellement je fais moi-même la maintenance de mon matériel alors qu'avant j'avais un employé à plein temps qui le faisait pour moi !

Comment voyez-vous l'avenir de l'activité de cybercafé ?

Le futur s'annonce très difficile pour l'activité de cybercafé à cause des prix de l'internet domestique. Les fournisseurs n'arrivent pas à satisfaire les demandes de connexion. Plusieurs cybers dans le voisinage ont baissé rideaux. Moi, je veux m'accrocher. Mais cela dépendra de l'évolution de l'activité. Si je vois que le client tend à se faire rare, je peux me convertir et proposer de la formation de base pour rentabiliser l'espace (le grand local) et exploiter le matériel, parce que je constate qu'il y a une demande qui ne cesse de croître. Toutefois, je reste optimiste.



Le cybercafé de Kaddour

ADSL

L'**ADSL** (Asymmetric Digital Subscriber Line), ou LNA pour Ligne Numérique d'Abonné, est une technique de communication qui permet d'utiliser une ligne téléphonique d'abonné pour transmettre et recevoir des signaux numériques à des débits élevés, de manière indépendante du service téléphonique.

Le principe de l'ADSL consiste à exploiter une autre bande de fréquence, située au-dessus de celle utilisée pour la téléphonie, pour échanger des données numériques en parallèle avec une éventuelle conversation téléphonique. Pour ce faire, un filtre est installé sur la prise téléphonique de l'abonné. Il aiguille les basses fréquences vers le téléphone et les hautes fréquences vers le modem ADSL qui transforme en signal numérique, transmis par la suite à l'ordinateur. Du côté du central téléphonique, toutes les lignes sont raccordées à un répartiteur (un filtre) qui sépare la "voix" des "données". La "voix" est envoyée vers le réseau téléphonique par l'intermédiaire d'un autocommutateur et les "données" sont envoyées vers le réseau Internet via un DSLAM (Digital Subscriber Line Access Multiplexer).

Il existe actuellement des modems évolués permettant de traiter le signal numérique et d'en extraire les communications téléphoniques VOIP ou même des programmes de télévision.

L'ADSL appartient à une famille de technologies semblables, regroupées sous le terme générique DSL ou xDSL. Y figure ADSL2, ADSL2+, 3DSL, VDSL, DSL Lite, G.SHDSL, READSL

Les membres de cette famille se partagent quelques caractéristiques telles que l'utilisation du raccordement téléphonique fixe de l'abonné et l'utilisation de la portion de bande passante laissée libre par les transmissions téléphoniques classiques. La distance maximale entre la prise de l'abonné et le central téléphonique ne doit pas dépasser les 5 km.

En plus de la liberté de la ligne téléphonique, avec l'ADSL, l'utilisateur peut être connecté en permanence, 7j/7 et 24h/24.

Crime informatique : réflexion algérienne et internationale

En un temps très court, Internet a transformé bon nombre d'activités, surtout celles commerciales, en augmentant la vitesse, la simplicité et le périmètre géographique des transactions tout en réduisant leur coût. Les criminels n'ont pas mis longtemps à découvrir les bénéfices qu'ils pouvaient tirer d'un environnement ouvert, mondial et dont les règles diffèrent d'un pays à un autre.

Une première, à l'Université « Ziane Achour » de Djelfa, la tenue d'un colloque international sur l'organisation juridique de l'Internet et la cybercriminalité le 27 et 28 avril 2009. Présidé par Assaâd Lahrech, doyen de la faculté de droit et des sciences politiques, le colloque vient à l'issue des menaces du développement de l'Internet en Algérie, ayant entraîné une nouvelle forme de délinquance en utilisant les Tic.

Ce colloque a vu la participation de 04 universités étrangères (deux d'Arabie Saoudite, une de Jordanie, et une libyenne), en concertation avec 27 universités et centres universitaires algériens. Les participants ont débattu des politiques internationales, régionales et locales en vigueur pour la lutte contre le crime électronique.

Plus de 40 conférences, inscrites lors du programme du colloque, traitent de la quasi-totalité des thèmes liés à l'organisation juridique de l'internet, à la cybercriminalité et aux politiques relatives à la lutte contre le cyber-crime.

Ainsi, divers sujets sont traités par les intervenants notamment en matière d'organisation juridique de la documentation et de la protection du consommateur contre le piratage informatique, le crime virtuel et du degré



d'adaptation des lois algériennes aux besoins du commerce électronique.

Il en ressort que les AIS (Automated Information System), qui désignent tous les équipements de nature matérielle ou logicielle, et qui permettent l'acquisition automatique, le stockage, la manipulation, le contrôle, l'affichage, la transmission ou la réception de données, requièrent plus que jamais un encadrement juridique balisé au niveau des codes pénaux. Les AIS ou « systèmes de traitement automatisés », doivent s'adapter inéluctablement à ce progrès.

« La cybercriminalité est l'ensemble des infractions commises sur le réseau Internet. En d'autres termes, Le cyber crime, ou la cybercriminalité est un terme

largement répandu pour décrire une activité dans laquelle les systèmes et les réseaux informatiques sont un outil, une cible ou un lieu pour réaliser des activités criminelles. Elle est la criminalité ayant l'ordinateur pour objet ou pour instrument de perpétration principale ». C'est la définition la plus répandue selon A. Bouyousfi, un juriste enseignant à l'Université de Blida qui a traité ce sujet dans sa thèse de magister. Les termes «criminalité informatique», «crimes favorisés par ordinateur», «crimes technologiques», «cyber criminalité » et «criminalité par Internet» sont souvent interchangeables.

Les actes cybercriminels peuvent aller d'un simple SMS comportant des menaces jusqu'aux intrusions et atteinte à l'intégrité des systèmes informatiques en passant par la falsification et la fraude informatique. Aussi, on peut citer le piratage des cartes magnétiques, l'escroquerie et les virements frauduleux sur internet, les demandes de rançon, le chantage, la pornographie enfantine, la propagation d'idées racistes et xénophobie, la propagande terroriste, sans oublier les infractions contre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et systèmes telles que l'accès



illégal, interception illégale et atteinte à l'intégrité des données, ajouté à cela les atteintes à la propriété intellectuelle.

« Le seul texte juridique qui existe actuellement en Algérie est celui de 10 novembre 2004 qui ne parle pas de cybercriminalité mais d'atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données. Ce texte est une copie médiocre de la convention européenne sur la cybercriminalité de Budapest 2001. » déclare A. Bouyousfi. Les peines prévues par le législateur algérien peuvent aller d'un emprisonnement de six mois et une amende de 50.000 DA à 6 ans de prison et une amende pouvant atteindre 5 millions de DA.

Il ajoute qu'un projet de loi sur la cybercriminalité, adopté par le conseil de gouvernement fin décembre 2008, est actuellement sur les bureaux de l'APN pour approbation. La loi en question prévoit d'imposer de nouvelles autorisations d'exercice et de réactualiser le cahier des charges pour les fournisseurs d'accès aux services internet. Il est également imposé, dans cette loi, aux providers de sauvegarder les courriers électroniques de leurs abonnés durant une année. Aussi, Les cybercafés sont obligés de se munir de caméras de surveillance.

Cet arsenal juridique a été soupçonné de tentative liberticide, puisque, selon des experts, le texte ne s'attaque pas franchement aux vrais cybercrimes tels les attaques contre les sites web, le sabotage de données, le piratage d'emails ou les atteintes à la propriété intellectuelle. Pour kaddour, gérant d'un cybercafé, la cybercriminalité, pour nous algériens, ne dépasse pas les limites du téléchargement

de chansons, des logiciels, et de décoder les chaînes TPS. Nous n'avons pas de toile selon les normes mondiales »

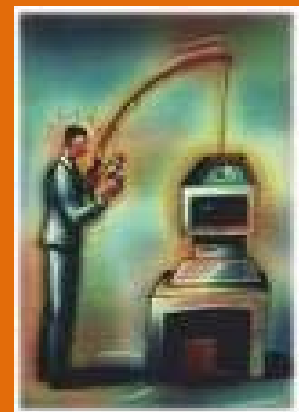
Pour clore le colloque, un aspect important a été traité : c'est l'impact économique sur la propriété publique et individuelle, tels que les systèmes « Cyber Banking » et « Smart Card » qui sont assez répandus dans certains pays dans des opérations de blanchiment d'argent. Cet aspect, parmi plusieurs autres a été introduit lors du colloque, par une importante intervention

sur l'aperçu historique de l'évolution juridique de l'Internet et de la réalité du crime électronique.

Un sujet d'une si grande envergure, est digne de faire l'objet de ce genre de regroupements internationaux. Toutefois, la présence des intervenants de pays occidentaux ou extrême-orientaux, principaux acteurs du domaine de ces nouvelles technologies, aurait pu étendre cet important champ de réflexion.

Le phishing

Le **Phishing**, ou le **hameçonnage**, est une technique utilisée par les fraudeurs sur le net pour obtenir des renseignements personnels tels que le mot de passe, le numéro de carte de crédit..., dans le but de perpétrer un vol d'identité (usurpation d'identité). La technique consiste à exploiter la naïveté des internautes par l'envoi massif de courriels non sollicités afin de rabattre les internautes vers de faux sites bancaires ou d'achat en ligne. Selon Symantec, le numéro « Un » mondial des éditeurs de logiciel de sécurité, durant le premier semestre de l'année 2006, 1.6 milliard de messages **phishing** ont été interceptés ce qui représente une augmentation de 81% par rapport à la même période de l'an 2005. Une « mule » (l'internaute qui servira d'intermédiaire pour le transfert des fonds) est souvent contactée par courriel, en contrepartie de 2% et 10% de la somme transférée. En France, elle risque une peine de cinq années de prison. Il existe différentes variantes au **hameçonnage** : le hameçonnage ciblé (spear phishing) qui se fait à l'aide des réseaux sociaux tel que facebook et le hameçonnage de session (in-session phishing) qui se base sur des pop-up durant la navigation.



Eepad : Success Story

D'un petit local à Annaba à un building de cinq étages en plein centre de la capitale, cet image peut résumer le parcours de l'entreprise d'enseignement professionnel à distance (Eepad).

Pionnière en matière d'enseignement à distance, l'Eepad a été créée en 1991 à l'initiative de M. Nouar Harzallah, son actuel PDG. L'idée lui était venue suite à un constat qu'il avait fait concernant l'incapacité des centres de formation professionnel à satisfaire toutes les demandes de formation dû au taux très élevé de déperdition que connaissait l'école algérienne à l'époque.



N.Harzallah PDG de l'Eepad.



L'usine Zala

Les premières formations se faisaient par l'envoi des cours par voie postal, pour un premier temps, sur un support papier, puis sur un support électronique (la disquette) pour les filières électronique et maintenance informatique et cela jusqu'en 1995. Avec l'avènement des technologies de l'information, l'Eepad lance « Euromaster » : une formation à la carte, utilisant la visioconférence pour la première fois en Algérie. Elle a permis à des cadres algériens de bénéficier de

formations animées par des enseignants de haut niveau depuis l'étranger.

En 1998, la plate forme d'enseignement à distance, Clicforma.com, développée dans les locaux de l'entreprise par des compétences algériennes, est mise en



L'offre Assila BoxII

ligne. Elle héberge des dispositifs de formation permettant d'assurer des formations à distance par Internet. Elle permet aussi de diffuser des contenus de formation sous tous les formats (documents, images, vidéos, audio etc.).

Sous le label Assila (originel), et l'image d'un cheval pur sang arabe, Eepad se lance dans l'internet haut débit en 2003 en devenant le premier, et jusqu'à présent le seul, operateur privé de l'ADSL en Algérie.

Étant le seul provider qui a opté pour le concept des Box inventé par le fournisseur français Free, elle lance, en juin 2006, Assila box en introduisant le service de téléphonie sur IP (VoIP). Elle offre ainsi à ses abonnés des appels téléphoniques gratuits et illimités vers le réseau Neuf Telecom. L'Eepad se démarque toujours des autres fournisseurs internet en multipliant et en diversifiant ses offres et ses services. En juillet 2008, elle met sur le marché son offre Assila box II ou le « five play » qui consiste en cinq services à la fois. Ainsi, outre l'Internet et la VoIP, il s'agit d'avoir accès aux services télévision et la vidéo à la demande et le service de e-learning à travers la plateforme TarbiaTIC. Toutefois, l'offre reste tributaire de la qualité des lignes téléphoniques et de la connexion ADSL. L'entreprise est en phase de développer son réseau en recourant à la fibre optique pour avoir une meilleure qualité de connexion et réaliser son indépendance en matière d'infrastructures.

En 2004, l'Eepad a décidé de relever le défi d'un nouveau segment, en



Le siège de l'Eepad à Alger

s'attaquant au domaine du matériel informatique. Elle installe une usine d'assemblage de micro portable à Annaba, ville natale de Harzallah. Baptisée Zala (le diminutif d'un prénom féminin berbère Gh'zala), l'usine a vu naître le premier micro-ordinateur portable « made in Algeria » en 2006. Elle s'étale sur une superficie de 8000 m². Elle comprend une tour administrative et une unité de production de deux chaînes de montage dont une automatique et l'autre semi-automatique, avec une capacité de production de 250 000 unités par an. Les laptops de Zala ne sont pas destinés seulement au besoin croissant du marché national, mais aussi vers l'exportation, notamment une commande de 3500 unités à un pays arabe non encore dévoilé.

Visant le leadership dans le développement des services à valeur ajouté, Eepad ne propose pas seulement la connexion à l'Internet, mais aussi et surtout le développement d'un contenu national utile. Fidèle à sa vocation première (la formation), elle a mis à la disposition de la société et du citoyen algériens la plateforme TarbiaTIC ou l'école numérique.

Financièrement parlant, Eepad a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de DA en 2008. Elle s'acquitte régulièrement de ses factures. Sa redevance envers l'opérateur historique s'élève à près de 10 milliards de centimes par mois. Elle est ainsi l'un de ses meilleurs clients.

L'Eepad, en la personne de son PDG, ne regarde pas ce qui a été réalisé. Il regarde toujours vers l'avant en fixant la



La chaîne de montage du laptop Zala

couverture par le réseau ADSL de toutes les wilayas du territoire pour arriver d'ici 2013 à un million d'abonnés. Aussi, M. Harzallah, connu par son engagement et sa faculté de création et de sa persévérance estime faire de Clicforma une plateforme de télé-enseignement utilisée par 500 000 étudiants. Il compte lancer

L'Eepad en chiffres

- Date de création : 1991
- Capital : 1.350.000.000 D.A
- Nombre d'employés : 530
- Fournisseur de services internet : 1999
- Lancement de l'Internet RTC : 1999
- Lancement d'Assila ADSL : 2003
- Lancement d'Assila Box : 2006
- Lancement d'Assila Box II : 2008
- Pose de la pierre inaugurale de l'usine Zala : 2004
- Premier portable Zala : 2006
- Nombre de points de vente : 62
- Nombre de wilayas couvertes : 42
- Nombres d'abonnés ADSL : + de 100.000
- Nombre de cybers desservis : 1734

prochainement un moteur de recherche algérien afin de surpasser les autres moteurs de recherche lorsqu'il s'agit des services qui concernent l'Algérie.

AT-Eepad, le divorce ?

Les cent mille abonnés de l'Eepad se sont vus privés des services de l'internet depuis le 14 mai dernier. Algérie Télécom a décidé de couper la connexion à l'Eepad pour n'avoir pas honoré ses créances. Les redevances de l'Eepad envers l'opérateur historique s'élèvent à 2,6 milliard de dinars. D'après le PDG de l'Eepad, la décision de l'ex ministre des PTIC, B. Haichour, de réduire de 50 % les tarifs de l'ADSL a beaucoup perturbé son entreprise. Selon Benhammadi, PDG d'AT, l'endettement de l'Eepad est antérieur au 22 avril 2008, date d'application de la réduction du prix de l'abonnement ADSL.

Tarbiatic ou l'école numérique

L'Eepad ne se considère pas seulement un fournisseur d'accès internet mais aussi un précurseur dans le domaine des services. Après Assila box1, il a lancé sa plateforme de téléenseignement «Tarbiatic ». Mohamed Zemmour, son directeur de la communication, nous en parle.



Page d'accueil de la plateforme

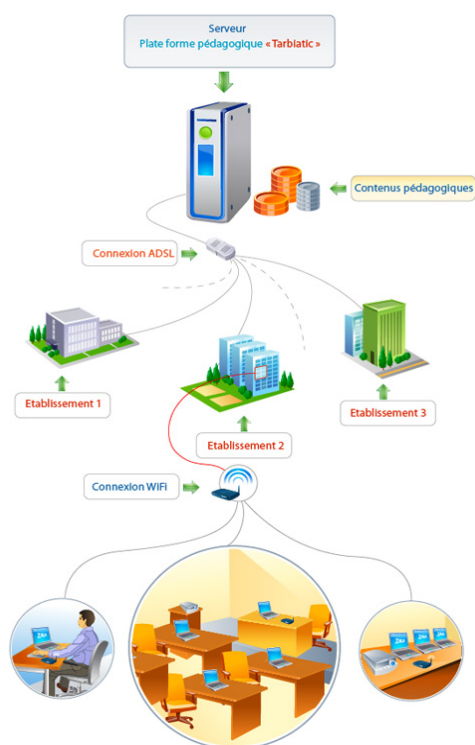
Comment vous est venue l'idée du projet ?

L'Eepad dispose d'une expérience de près de 19 années dans le domaine de l'utilisation des technologies, dans l'enseignement et la formation à distance. L'Eepad a développé en 2001 une plateforme (www.clicforma.com) de téléenseignement destinée aux professionnels de l'enseignement et de

la formation. Cette plateforme a été utilisée pour mettre en ligne un dispositif de soutien scolaire tutoré au profit des candidats aux examens du BEM et du BAC. Devant le succès de cette expérience l'Eepad a engagé une réflexion sur le concept d'e-école et propose aujourd'hui une solution intégrée.

En quoi consiste le projet ?

Le projet d'école numérique



Les composantes de la plateforme

«TarbiaTIC» propose les équipements adaptés aux usages en classe, la connectivité la plus confortable et surtout une plateforme pédagogique avec des contenus multimédias conformes aux programmes officiels. La plateforme permet aux élèves de toute école du réseau de poursuivre et renforcer leurs apprentissages. Elle regroupe les acteurs de l'école (l'élève, l'enseignant, les parents et l'administration).

Qu'est ce qui est offert à ces acteurs ?

Elle permet de prolonger les enseignements en dehors des horaires officiels depuis l'école, le foyer où le cybercafé du quartier. Elle donne à l'administration une meilleure visibilité sur ce qui se passe à l'école. Les parents peuvent avoir un regard sur le déroulement de la scolarité de leurs enfants.

Hormis l'équipement et la connexion, quel est le contenu ?

Pour les classes de 4^{ème} année moyenne et de 3^{ème} année secondaire (les seules disponibles pour l'instant), nous avons mis en ligne un contenu conséquent. Près de 600 cours multimédias et 2.000 exercices avec leurs corrigés sont accessibles, ce qui permet aux candidats de se préparer à leur rythme. Les enseignants ont toute la liberté d'enrichir cette première base de contenus.

Comment est organisée la plateforme ?

Chaque acteur, une fois authentifié, accède à un « bureau virtuel » convivial à travers lequel il réalise les tâches d'organisation, d'information et de pédagogie.

« TarbiaTIC » est structurée en quatre bureaux virtuels supervisés par un administrateur. Le bureau de l'administration scolaire, de l'enseignant, de l'élève et des parents. Un autre bureau est prévu, mais pas encore disponible, celui de l'académie.

L'utilisateur trouve, sur son écran, les tâches qu'il peut réaliser. Un enseignant par exemple, peut visualiser ses classes et les matières qu'il enseigne, les cours disponibles ainsi que les devoirs et QCM soumis aux élèves. Il peut construire des QCM et les mettre en ligne, consulter le planning des examens etc.

Qu'offre « TarbiaTIC » aux parents ?

Ils peuvent avoir un regard sur la scolarité de leurs enfants, prendre connaissance des emplois du temps, des absences et des notes obtenues aux différents devoirs. Ils peuvent aussi



Un cours de physique

échanger avec les enseignants des orientations pour améliorer la scolarité de leurs enfants.

Quel est l'avenir de cette expérience ?

La plateforme a été testée, l'année passée, sur dix écoles (publiques et privées) de niveau collège et lycée réparties sur les quatre coins du pays (Constantine, Oran, Annaba, Blida, Bejaia, Alger, Tizi Ouzou). Les résultats ont été très intéressants. Nous sommes en train d'équiper encore 50 écoles dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale. Notre souhait est de connecter tous les établissements scolaires pour aller vers la société du savoir.

www.2eme_promo.js

L'instance internationale chargée des noms de domaine sur Internet (Icann) s'est réunie à Paris et a clôturé, le 27 Juin 2008, cinq jours de débat par une bouleversante décision concernant les extensions de noms de domaine. Les 1 700 spécialistes venus de plus de 70 pays ont voté un texte autorisant le dépôt de n'importe quelle extension web. Outre les .com, .net ou .org, dès le premier trimestre de 2009, les 1,3 milliard d'internautes pourront acquérir des adresses génériques, en déposant des mots courants comme .journalisme ou .ville ou encore des noms propres. Les adresses en caractères autres qu'anglais comme chinois et l'arabe seront autorisées.

Grar : Le pionnier des Ntic

Sous sa barbe bien soignée et ses lunettes de vue qui cachent des années d'expérience dans le secteur des télécommunications, Younès Grar est connu comme étant l'un des opérateurs qui ont lancé les algériens dans la toile. Ancien chercheur, responsable pendant de longues années d'un laboratoire au centre de développement des technologies avancées (CDTA), il a créé Gecos en 1994. D'abord une société



d'informatique spécialisée dans la vente d'équipements informatiques, Gecos s'est lancée en 1997 dans la conception et l'hébergement de sites web puis est devenue en 1999 le premier fournisseur privé d'accès à Internet suite à la promulgation du décret d'août 1998 réglementant l'activité des providers. Younès Grar, infatigable militant de la démocratisation d'Internet, est à l'origine de la première association algérienne de fournisseurs de services Internet, l'Aafsi. Expert averti dans le domaine des Tic, il a été nommé, en juillet 2008, en qualité de conseiller de Hamid Bessalah, ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication. Il est, ainsi, l'un des spécialistes chargés de réfléchir sur les besoins de l'Algérie et les actions à entreprendre dans le cadre du développement de la société de l'information dans notre pays. Il est aussi l'un des cinq signataires du mémorandum sur les Tic adressé au président de la république.

Comment était le commencement ?

En 1997, trois ans après la création de Gecos et étant devenu le premier responsable de l'entreprise, j'ai décidé de diversifier les activités de la société. Je me suis dit que l'Internet était le seul créneau juteux et vierge en Algérie. J'ai travaillé sur deux plans : en premier, je voulais toucher le grand public par les cybercafés et en second j'ai visé les décideurs économiques par le biais des médias. Nous avons installé notre

premier cybercafé à Alger en septembre 1997. Le succès fût immédiat. Par contre, les médias, au début n'étaient pas chauds. Le directeur d'El-Watan, Omar Belhouchet, a été le seul responsable d'un organe de presse à comprendre les enjeux de l'Internet. « El-Watan » fut le premier journal mis en ligne. Les autres journaux ont fini par suivre. Nous sommes arrivés à héberger une vingtaine de quotidiens. Beaucoup d'institutions et entreprises privés et publiques nous ont fait confiance pour la réalisation et l'hébergement de leurs sites.



Y.Grar, Y. Mentalecheta et A.Kahlane
Trois signataires du mémorandum

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans la fourniture d'accès à Internet ?

Internet a été introduit en 1993 en Algérie, après cinq années d'existence, il y avait une forte demande. Internet est devenu de plus en plus un outil de travail. Le Cerist, qui était l'unique fournisseur d'accès à Internet dans le pays, n'arrivait pas à satisfaire le nombre accru des demandeurs de connexion que ce soit

pour les cybercafés, les entreprises ou bien les particuliers, d'où la promulgation du décret d'aout 1998 réglementant l'activité des providers. Il fallait répondre aux besoins en la matière et apporter une qualité de services acceptable. Nous étions la première entreprise dans le monde arabe à lancer une station d'émission-réception par satellite. Le Cerist, fournisseur étatique, a eu beaucoup de difficultés à comprendre que les institutions publiques puissent aller vers le privé. Nous sommes devenus



Célébration de Youm al Ilm. Grar 2^{ème} à droite.

le plus important des trente Internet services provider (ISP) œuvrant dans le marché. Nos partenaires nous présentaient comme le premier provider algérien.

Quel est le but de l'Aafsi dont vous étiez président pour deux mandats ?

Nous avons pensé, par la création de l'Aafsi, à mettre en œuvre un cadre de travail et de rencontre, afin de rendre l'activité des fournisseurs d'accès à Internet plus stable et leurs services meilleurs. En 2002, 80 entreprises ont été agréées par les autorités pour fournir l'accès à Internet, mais seule une trentaine était active. Après l'appel que nous avons lancé en septembre 2002, 27 fournisseurs opérationnels ont rejoint l'association. Notre but était la défense des intérêts communs des fournisseurs et être une force de proposition pour le gouvernement en ce qui concerne les stratégies de développement de l'Internet en Algérie.

Quelle est la situation des Tic en Algérie ?

L'Algérie demeure encore en retard dans le développement des Tic. La plupart des projets lancés tels que le réseau intranet gouvernemental (celui du ministère de la justice étant le seul fonctionnel), l'opération Ousratic (seulement 50000 micro-ordinateurs vendus) et le développement de l'ADSL (400 000 abonnés alors qu'on prévoyait 3 millions à la fin 2008), n'ont pas été concrétisés dans les délais. Cette situation est expliquée principalement par l'absence d'une stratégie nationale claire en termes de développement des Tic avec des objectifs bien précis et à l'inexistence d'une "industrie du contenu".

AllôBac : Allo réussite !

Sedia, filiale de Hachette-Livre, en partenariat avec Djaweb convoite les bacheliers et tente de les séduire par son portail AllôBac.

Page d'accueil d'AllôBac

La société d'édition et de diffusion internationale algérienne (Sedia), filiale du groupe français 'Hachette-Livre' vient de lancer cette semaine, en collaboration avec WokSystem, pour la deuxième année consécutive, le portail éducatif AllôBac. C'est une version révisée, améliorée et enrichie par rapport à la précédente.

Il s'agit d'un portail complet de révision et de conseils pour préparer l'examen du baccalauréat et ouvrir aux futurs bacheliers les portes de l'enseignement supérieur. AllôBac est un portail qui cible autant les candidats à l'examen du baccalauréat que les enseignants de l'enseignement secondaire. Dans ce site, les premiers trouveront de multiples

informations préparatoires et les seconds un gisement de contenu pédagogique.

La première nouveauté pour cette année est l'entrée en lice du fournisseur d'accès internet Algérie Telecom (AT) via sa filiale Djaweb. Ce partenariat a permis la création du pack « Nadjah » permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif préférentiel sur la connexion ADSL et l'accès au portail AllôBac.

Une carte à gratter AllôBac rechargeable est offerte pour un abonnement ADSL de six mois et plus. Sont proposés, au choix, deux débits en accès illimité, le 256 Kbps et le 512 Kbps. Ces packs sont disponibles dans un premier temps dans les agences commerciales des télécommunications (Actel) d'Alger, Constantine, Oran et Ouargla. L'opération s'étendra ensuite progressivement aux autres régions du territoire national. Djaweb, présente sur les 48 wilayas, permet à Sedia de profiter de son réseau de distribution. En contrepartie, Sedia offre un contenu pédagogique qui forme la seconde nouveauté. Dans la version précédente, seules les matières scientifiques étaient prises en charge à savoir les mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles.

D'après Nabila Haddadi, responsable du projet AllôBac, chez Sedia, « *L'année 2008 était une année charnière pour les candidats et les enseignants car c'était l'année de la première application du nouveau programme de 3^{ème} année*



Nabila Haddadi : responsable du projet AllôBac

secondaire (terminale). Les enseignants et les apprenants trouvaient alors, des difficultés quant à la pratique de ce programme ». Elle ajoute « Nous avons souhaité accompagner les apprenants en mettant à leur disposition des contenus lui permettant de préparer l'examen final. Il n'y avait pas encore d'annales à cet effet mais juste quelques sujets types distribués aux enseignants par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Notre principal souci était alors, de



Cartes de recharge

confectionner des sujets conformes aux directives du MEN. Mais cela n'était guère une tâche aisée vu que la configuration des sujets du baccalauréat n'est décidée que trois ou quatre mois avant la date de l'examen ».

Le portail de cette année compte six matières de plus de celles de l'année passée (les matières littéraires dont la philosophie, l'arabe, le français, l'anglais, l'histoire et la géographie). Chaque matière présente quatre rubriques : « *Ce que tu dois savoir* » : un ensemble de résumés rappelant les points essentiels

du cours, « *Fais le point* » : une auto-évaluation sous forme de quizz, « *Consolides tes connaissances* » : une batterie d'activités pour l'entraînement avec des solutions proposées, et enfin la rubrique « *Entraînes toi pour l'examen* » comme son nom l'indique présente des sujets types pour s'entraîner avant les examens.

Afin de bénéficier du contenu d'AllôHall il faudra au préalable acquérir une carte AllôBac sur laquelle on trouve un code permettant d'accéder au service payant et de s'inscrire sur la plateforme. Ces cartes de recharge sont disponibles chez les buralistes et les libraires. Trois forfaits sont proposés : 300da/20h, 500da/40h et 600da/60h. Les visiteurs du site peuvent avoir un aperçu de l'espace payant grâce à la rubrique AllôHall-Démo.

Les candidats de l'ancien programme ne sont pas oubliés, puisqu' ils ont droit eux aussi, à des sujets pour la préparation de leur examen.

Le portail ne contient pas, seulement, des contenus de révision seulement puisque d'autres espaces sont présents comme celui de l'orientation (AllôOrientation) dans lequel des pistes

sous forme de questionnaires sont proposées afin de préparer les candidats à l'après bac. Il contient des adresses d'écoles, des liens utiles ou alors des fiches de formations ou de métiers susceptibles d'aider le candidat à faire un choix quant à sa future formation.

AllôConseils est un autre espace d'AllôBac. Celui-ci suggère, comme son nom l'indique, des conseils. Comment faire un travail individuel ou en groupe ? Comment gérer son temps ? Préparer des fiches de révisions. Ou alors, comment se préparer convenablement physiquement et moralement à l'examen ? Tous ces conseils sont élaborés par un psychologue qui a longuement pratiqué en milieu scolaire.

Un autre espace considéré par Nabila Haddadi comme « *le parent pauvre* » du site, est l'espace enseignant. « *Nous nous occuperons sérieusement de cet espace dans un futur proche, car nous voulons en faire une base de données pédagogiques dans laquelle les enseignants pourront y puiser des outils pédagogiques qui les aideraient à accomplir leur noble tâche* », nous confie-t-elle.

Pour le moment on y trouve des documents officiels comme les programmes et les documents d'accompagnements.

AllôBac propose trois forums dont deux dédiés aux élèves. AllôPsycho, sur lequel ils peuvent exposer leurs préoccupations en direct au psychologue de l'équipe AllôBac qui leur répond sous 24 heures ou encore AllôBacien, un espace de liberté et d'échanges et entre les candidats. Le troisième est destiné aux enseignants.

« *L'opération AllôBac a connu un grand succès l'année passée* », affirme Nabila Haddadi, puisque en seulement 40 jours, plus de 52.000 visiteurs ont consulté le portail. Elle prévoit des résultats meilleurs cette année et d'après elle, AllôBac va connaître des améliorations. « Nous envisageons d'étendre le contenu au bac technique et au bac professionnel » souligne-t-elle. Quant à la rentabilité du projet, notre interlocutrice estime qu'il est trop tôt pour parler de rentabilité. « Il faudra attendre deux ou trois ans au moins. »

L'avant-garde de la société de l'information

Ali Kahlane a fait partie du panel des cinq experts ayant apposé leur sceau sur « le mémorandum sur la politique des technologies de l'information et de la communication en Algérie » qui a été remis au président de la république algérienne en octobre 2007.

L'homme, hors pair, a été élu, à l'unanimité, le 16 décembre 2008, à l'Hôtel Hilton, président de l'association algérienne des fournisseurs de services Internet (Aafsi).

Informaticien, Ali Kahlane l'a toujours été. Après une première année passée au centre d'études et de recherches en informatique (Ceri), actuellement école supérieure de formation en informatique (ESI), sa curiosité insatiable le pousse à émigrer en France où il poursuit ses études. Il obtint une maîtrise d'informatique fondamentale à Paris VIII, suivie par un PhD en Angleterre.

De retour au pays, il intégra l'école nationale d'ingénieurs et de techniciens d'Algérie (Enita) en qualité de responsable du centre de calcul. C'est dans cette prestigieuse école, la seule, en Algérie, où fut enseigné le cycle Maths Sup – Maths Spé, qu'il fit ses premières preuves.

Figure de pionnier, il a investi, très tôt, le multimédia informatique et a multiplié les exploits « informatiques ». Notre homme, Ali Kahlane, a réalisé la première connexion « data » à 300 bits/secondes, en 1982 entre l'Enita et l'université du Québec à Montréal (Uqam) au Canada. Tout comme, il réalisa des liaisons avec les



précurseurs de l'Internet de l'époque, notamment le réseau de contenu Dialog en 1983-84. Il fut le principal instigateur de la première conférence internationale sur la micro-informatique en Algérie, appelée « Micro-83-Enita », qui s'était tenue à l'Enita, sous l'égide du service informatique de l'armée (SIA), en 1983 à Bordj-el-Bahri.

Boukhalfa Chouikrat est passé, lui aussi, par l'Enita. Ce dernier nous apporte son témoignage. Il y passa 18 mois, d'avril 1986 à septembre 1987, en qualité d'aspirant, au centre de calcul. Il se souvient de son capitaine Ali Kahlane. Boukhalfa me dit : « Dès le premier jour, il m'accueillit chaleureusement. Mon cousin, informaticien de métier, venait de terminer son service dans cette même structure. Je ne connaissais rien à l'informatique en dehors du module de fortran que j'avais suivi durant mon cursus universitaire. Kahlane a mis à notre disposition toutes les ressources du centre. J'y ai fait mes premiers pas en informatique. Je garde un bon souvenir de ce monsieur. Il a toujours été disponible pour nous. Il a lancé la



A.Kahlane (à gauche) au forum de RIO sur les Tic

filière ingénieur en informatique à l'école. Avant lui, l'école ne formait que des techniciens supérieurs ».

Dévoué et inconditionnel, il a été l'un des premiers enseignants, promoteur et encadreur d'étudiants en projets de fin d'études dans cet établissement.

Le poids des responsabilités allant toujours crescendo, n'ont pas empêché cet homme d'être l'un des fondateurs les plus productifs de la revue scientifique de l'école, « Afaq, Science et technologie ».

Revenu à la vie civile, il n'a pas abandonné sa casquette d'informaticien. Au début des années 90, Il a été rédacteur en chef puis directeur de rédaction de la première revue informatique algérienne, « L'Ordinateur ».

L'homme « pur et dur » ne s'est jamais départi de ses réflexes d'universitaire. Ecrire, communiquer et être aux faits des moindres évolutions des Tic et des sciences qui leur sont connexes, voilà sa passion. Auteur de plusieurs conférences et publications sur le multimédia, les réseaux, la sécurité et les liaisons satellitaires, son parcours professionnel n'a pas été une sinécure.

Depuis 1991, il est président de Satlinker (connexion par satellite), une entreprise qui s'intéresse aux services, fournis au moyen de liaisons

satellites, tels que les connexions Internet, la vidéoconférence et la VoIP.

Associant professionnels, étudiants, universités et institutions, ses projets novateurs épousent le large spectre des Tic. Son entreprise qui comptait en 1991 un employé avait déjà atteint un effectif de 16 employés en novembre 2008.

A l'image même de son fondateur, l'entreprise Satlinker, depuis sa création, a installé le premier réseau local de micros ordinateurs, avec Artisoft en 1992 et le premier système VSat pour la connexion à Internet en émission et réception en Septembre 1999. Toute entreprise se construit au fil de la patience et des années, comme Ali Kahlane le précise : « sur la notion de recherche, d'actualisation instantanée de la donnée numérique et des veilles technologiques ».

Il détient, sans conteste, le palmarès de l'homme des Tic. Il est le plus sollicité non seulement par les médias, mais aussi par la presse spécialisée et divers autres organismes et établissements universitaires. A 59 ans, son palmarès est éloquent. Il a 11 publications entre thèses et travaux universitaires, 31 travaux journalistiques et radiophoniques et 13 conférences. L'homme, qui se dit très fier d'appartenir à la génération qui a succédé à la famille révolutionnaire, s'estime chanceux d'avoir eu l'occasion de s'instruire. Mais, par-dessus tout, il a vécu la première expérience des balbutiements de la société de l'information en Algérie. Oui, Ali Kahlane a toujours été un pionnier.

Université de Blida : Les perpétuels balbutiements du téléenseignement !

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé la deuxième phase du projet CoseLearn. Elle débutera le 14 Juin 2009 aux sièges des conférences régionales (Est, centre, ouest). Mademoiselle Amina Madani, ingénieur en informatique et membre de la cellule de télé-enseignement de l'université de Blida, a participé à la première session pour la formation de « spécialistes-assistants ». Dans cet entretien, elle nous parle de son expérience dans le télé-enseignement à l'université.



Melle Amina Madani

En quoi consiste le projet Coselearn ?

CoseLearn (Coopération Suisse en matière de e-Learning) est un programme mené par la société Suisse QualiLearning en partenariat avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il est soutenu par la direction du développement et de la coopération Suisse (DDC). Il consiste à promouvoir la formation à distance dans dix pays francophones dont l'Algérie.

Quels sont les objectifs de CoseLearn ?

Ce projet, qui dure trois ans, vise, dans sa première phase, la formation d'experts aux techniques et aux méthodes de l'enseignement à distance. Ces experts



A. Madani dans son bureau

composeront les équipes permanentes d'appuis pédagogiques. Ces dernières seront à la disposition des institutions qui

participeront à CoseLearn. Ces équipes auront à leur tour la responsabilité, dès la seconde année du programme, de former dans chaque université partenaire plusieurs dizaines de spécialistes en e-Learning. CoseLearn est conçu dans un esprit de partenariat avec un objectif d'auto-développement. Il permettra, au terme de la période de trois ans, aux universités partenaires de poursuivre le programme de manière quasi-autonome.

Le projet a-t-il pris du retard ?

Non, il n'y a pas eu de retard. En effet, nous en sommes à la deuxième session. La première, s'étant achevée fin février 2009, a vu le couronnement de 24 diplômés en 'Master International en e-Learning' (Miel). Cette 2ème session, dont je fais partie, a commencé le 07 mars 2009 et elle devrait durer trois mois. S'il n'y aura pas de retard, elle sera clôturée le 16 juin prochain. A l'exception d'une demi-journée en présentiel, la formation se fait à distance.

Quel est son contenu ?

Le programme est assez consistant. Il est reparti en trois cours. Dans le premier, nous avons appris la manière d'administrer un cours en ligne sur la plateforme « moodle ». Son principal objectif est de nous dispenser les

connaissances fondamentales pour l'administration d'un cours à distance. Toutefois, les tâches administratives



Bureau de l'enseignant en salle de visioconférence

requièrent une maîtrise de l'interface de la plateforme Moodle, mais elles nécessitent aussi de la part de l'administrateur une bonne connaissance de la production de contenus et des outils de travail collaboratif. Voilà pourquoi, ce cours est, à son tour, fractionné en trois parties. La première concerne le travail collaboratif avec les applications Google Apps et Gmail pour la messagerie. La seconde partie aborde, de manière détaillée, la plate forme moodle pour l'enseignement à distance. Et enfin, la dernière partie touche un outil de production documentaire « scénario ».

Quant au second cours, nous nous sommes attardés sur l'exploitation des ressources Web. La méthodologie de recherche sur Internet et les sources documentaires ont également été abordées grâce à « Calis », un didacticiel d'apprentissage à la recherche documentaire.

Le troisième cours, que nous allons entamer incessamment, se focalisera essentiellement sur la pédagogie dans l'enseignement à distance.

« CoseLearn » est-il le seul projet de télé-enseignement initié en Algérie?

Non. En fait, il s'agit du plus récent. L'université de Blida a, déjà, connu deux autres projets de télé-enseignement. Le premier a été initié par l'agence universitaire de la francophonie (AUF) et le second par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le projet de l'AUF a donné quelques résultats positifs.

Pouvez-vous nous parler davantage de ce projet ?

L'AUF a lancé le projet « Internet pour le développement de l'enseignement à distance en Algérie (Ide@) ». Ide@ est un projet de partenariat entre l'union européenne et l'Algérie. Il a été financé, pour une période de trois ans (2005-2008), par le programme européen Tempus. Il visait à déployer les technologies de l'information et de la communication (Tic) au sein de l'enseignement supérieur et à favoriser l'essor des formations dispensées au moyen d'Internet en Algérie. Un de ses objectifs était la création d'une formation diplômante (Master professionnel Ide@), consacrée à l'utilisation des Tic dans l'enseignement et à la conception de projets d'enseignement à distance (EAD) par Internet.

Est-ce que tous les établissements de l'enseignement supérieur étaient concernés par Ide@?

Non, seuls sept établissements du supérieur et le centre de recherche sur l'information scientifique et technique, étaient partenaires du projet. Ils sont répartis sur le territoire algérien comme suit : trois au centre, dont l'université de Blida, deux à l'Est et deux à l'Ouest. Du côté français, quatre partenaires ont

adhéré au projet dont l'université Louis Pasteur (ULP) de Strasbourg qui a abrité la formation des ressources humaines algériennes.



Personnel technique de l'IDE@ en formation à l'ULP

Quel rôle vous a été attribué dans ce projet ?

Le personnel formé, dans le cadre de Ide@, était reparti en cinq catégories. Il y avait des experts en ingénierie EAD, des enseignants tuteurs, des responsables pédagogiques, des coordinateurs et les personnels techniques. Moi, Je fais partie du personnel technique. Nous étions deux techniciennes, ici à Blida, formées pour la prise en charge technique de la plateforme de télé-enseignement. Ma collègue ayant démissionné, je suis, seule, chargée de son installation, sa gestion et sa maintenance. Pour assurer cette tâche, j'ai bénéficié de quatre formations. Les trois premières, qui se sont déroulées en Algérie, concernaient le système d'exploitation Linux, la création de sites Web avec Php/MySQL, ainsi que l'administration et la sécurisation des réseaux sous linux. La dernière s'est tenue à l'ULP, en juillet 2007, pour une durée d'un mois. Elle avait pour objectif l'installation et la gestion de la plateforme « UNIV-R^{CT} » qui n'est autre que la

nouvelle appellation de la plateforme de départ « acolad ». Les autres membres de l'équipe de Blida, ont tous bénéficié de formations, suivant le rôle de chacun dans la mise en marche du projet.

Quelles sont les perspectives de ce projet ?

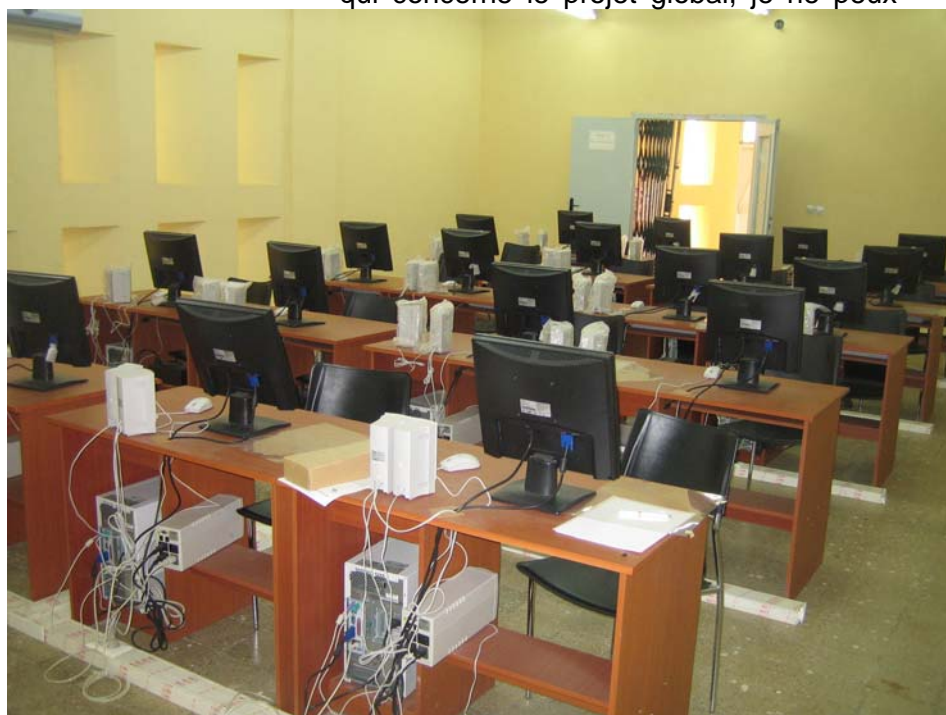
Le projet a été clôturé le 25 juin 2008. Mais, je crois que l'université de Blida dispose actuellement du minimum requis en ressources humaines pour lancer des formations à distance. D'ailleurs, en décembre 2008, l'université a lancé la première promotion d'une formation de post-graduation spécialisée dans l'enseignement à distance destinée aux enseignants de l'université. Dix enseignants y sont inscrits. Ils sont encadrés à distance par quatre tuteurs dont un de l'université Saad Dahlab. Ils utilisent la plateforme « UNIV-R^{CT} » installée sur un serveur qui lui est dédié au centre de calculs. La formation s'inspire du Master professionnel « Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et la formation » (Uticef) délivré par ULP. Son contenu permettra aux apprenants d'organiser, de concevoir et d'accompagner un projet d'enseignement à distance en recouvrant aussi bien les aspects techniques que pédagogiques.



Matériel « sous-emballage » non encore utilisé

Qu'en est-il du programme du ministère ?

« Le projet national de téléenseignement » du MESRS est un projet ambitieux. La commission nationale de l'enseignement virtuel (Cnev) a été créée pour apporter des réflexions sur la mise en place de ce projet. En 2003, la Cnev avait rédigé son premier rapport mettant en exergue l'importance et l'apport des Tic dans le domaine de la formation et de l'enseignement. Ce rapport avait également signalé les lacunes du système d'enseignement supérieur national et les difficultés d'ordres organisationnels et pédagogiques à surmonter par l'introduction des Tic dans le système. 59 établissements du supérieur étaient concernés par le projet : treize émetteurs/récepteurs dont l'université de Blida et 46 récepteurs. Le Cerist constitue un point focal du projet. Le projet comporte deux parties : une partie télé-enseignement et une partie visioconférence.



Salle de téléenseignement vide jusqu'à quand ?

Où se situe l'université de Blida dans tout cela ?

Notre université est un site émetteur/récepteur. Au cours de l'année 2007, elle avait bénéficié du matériel nécessaire pour cela. Un serveur, muni de la plateforme 'e-Charlemagne', et 20 micro-ordinateurs, destinés au télé-enseignement, ont été réceptionnés ainsi

qu'un lot de matériel de visioconférence comprenant des caméras fixes et rotatives, une caméra document, un vidéo projecteur, un écran tactile, un magnétoscope etc. Nous avons bénéficié aussi de l'équipement nécessaire à une salle de montage pour la production de ressources multimédia.

Quel est le coût du projet à l'Université de Blida ?

C'est un projet national. C'est le ministère qui s'en est chargé. L'université de Blida, comme tous les autres établissements du supérieur, n'a dépensé aucun dinar. En ce qui concerne le projet global, je ne peux

m'avancer sur le montant de sa facture.

Le projet est-il déjà opérationnel à Blida ?

Malheureusement, non. Pour la partie télé-enseignement, la plateforme e-Charlemagne nous a posé des problèmes en termes d'installation et de fonctionnement. Plusieurs de ses modules

ne sont pas opérationnels ou manquants. Aussi, le package d'installation ainsi que la documentation ne nous ont pas encore été remis. La formation sur la plateforme est trop insuffisante, surtout pour les enseignants concernés par la pédagogie et l'encadrement à distance.

Et la visioconférence ?

Elle n'est pas encore fonctionnelle. Nous avons des problèmes avec l'écran tactile de l'enseignant. Il est bloqué. Le système de visioconférence présente un certain nombre de bugs. Il se bloque souvent en



Salle de visioconférence

cours de fonctionnement. De plus, il est configuré de telle façon à ce que deux établissements ne peuvent se connecter entre eux qu'en passant par le Cerist. Pour le reprogrammer, nous ne disposons pas des droits nécessaires. C'est l'un des handicaps du système.

Qu'a fait la tutelle pour résoudre ces problèmes ?

Le sept juillet dernier, une journée d'étude sur le projet a été organisée au Cerist. La rencontre a regroupé les responsables des cellules de télé-enseignement des établissements d'enseignement supérieur et les personnes impliquées dans ce projet. Nous avons débattu l'ensemble des difficultés rencontrées et les différents

problèmes relatifs aux aspects techniques, pédagogiques, juridiques, règlementaires et organisationnels du projet. Cela, dans le but d'initier des actions collaboratives pour amorcer, dans les meilleures conditions possibles, le projet en impliquant tous ses acteurs (enseignants, techniciens, établissements et ministère). La journée s'est soldée par un ensemble de recommandations. Mais depuis, aucune action n'a été entreprise, malheureusement.

Peut-on dire que le projet a échoué ?

Nous ne pouvons pas dire qu'il a échoué. Mais, disons qu'il rencontre beaucoup de problèmes qui, nous l'espérons bien, seront résolus dans les meilleurs délais.

A Blida, à l'exception de la PGS en télé-enseignement, y a-t-il du télé-enseignement ?

A l'initiative d'un enseignant, d'ailleurs membre de la cellule de télé-enseignement, une autre expérience de téléenseignement, a vu le jour à l'université. Il a installé la plateforme « claroline » sur un serveur et il a organisé plusieurs sessions de formations au profit des enseignants de l'université. Certains d'entre eux l'utilisent pour déposer leur cours, valider les sujets de projets de fin d'études des étudiants etc.

Un dernier mot ?

Je ne perds pas l'espoir de voir notre université jouer pleinement son rôle de pôle en matière de téléenseignement. Je souhaite aussi que nos enseignants se mettent de la partie par la création et l'enrichissement des contenus. Nos étudiants en tireront un grand bénéfice pour leurs études. Ce sera un grand pas, en avant, pour notre université.

Mobilis : Internet mobile

L'opérateur téléphonique Mobilis d'Algérie Télécom a lancé jeudi 24 janvier 2008 son offre internet mobile « clé mobiConnect », grâce à laquelle les clients pourront accéder à Internet en toute mobilité avec un forfait mensuel illimité. L'offre destinée aussi bien aux entreprises qu'au grand public, sous forme d'une clé USB, utilisable sur un PC fixe ou un portable. La clé sera vendue pour un prix de 5000 DA et le forfait de connexion est au prix de 2250 DA/Mois allant sur une période d'engagement de un (01) à douze (12) mois renouvelable, avec comme bonus 1000 SMS vers le réseau Mobilis. Le débit peut atteindre les 235 Kbps.

Tripler les lignes ADSL

Lors du séminaire national organisé par le groupe Algérie Télécom à l'hôtel Hilton, le 25 mars 2009 sous le thème « Infrastructures Internet haut débit : facteur d'émancipation du citoyen », M. Bessalah a indiqué que le nombre de lignes d'accès Internet ADSL, qui est actuellement de 400.000 passera à 900.000 lignes durant l'année 2009 pour atteindre les 1.300.000 lignes à la fin de l'année. Le ministre a promis qu'à l'horizon 2013, il est prévu 6 millions de lignes.

Le Wimax (23 décembre 2008)

Le fournisseur d'accès à Internet « AnwarNet » en partenariat avec Algérie Télécom vient de mettre sur le marché un nouveau produit baptisé « MawdjAT ». Le produit se présente sous la forme d'un réseau "support" sans fil (WiMax), avec un débit allant de 256Ko/s à 8Mbit/s et une portée théorique de 50kms. MawdjAT dispose d'un réseau de plus de 30 stations relais, déployées sur le territoire national. Il assure une couverture optimale de 80% du grand Alger. Il couvre aussi les villes d'Oran, Hassi Messaoud, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Annaba et bientôt Blida et Bejaïa.

Une joie piratée

Hier, 9 juillet, à la veille de l'annonce des résultats du bac, le site de l'office national des examens et des concours onec.dz n'a pas échappé, comme d'habitude, à une tentative de piratage, privant ainsi les milliers de candidats de la consultation en ligne des résultats de l'examen. Le seul recours des candidats était alors d'acquérir une puce téléphonique Mobilis d'Algérie Telecom afin de recevoir par SMS les résultats. L'hébergement du site de l'Onec est passé des serveurs du Cerist aux serveurs de Gecos pour enfin atterrir chez le fournisseur d'accès à internet Djawab filiale, ainsi que l'opérateur Mobilis, d'Algérie Telecom.

EEPAD : Le pack Zala Home à 17.000 DA

L'EEPAD a lancé hier, premier décembre, sa nouvelle promotion Pack Zala Home comportant un mini micro-portable «Airis» à seulement 17.000 DA au lieu de 30.000 DA avec un engagement d'abonnement d'au moins une année à Assila Box II de 2700 DA ou 3600 DA. «Airis», avec un écran de sept pouces, est équipé d'un processeur Via C7-M 1GHz, une mémoire d'un giga, disque dur 60 Go, une connexion Wifi et une webcam intégrée. Possédant une autonomie de 4h, la machine tourne sous le système d'exploitation Mandriva Linux. Le Pack offre une batterie complète de services à ses acquéreurs avec accès internet, téléphonie, télévision, e-Learning et vod.

Le classement ! Ou le déclassement !

L'Algérie est à la 108ème position du classement établi, selon l'utilisation des TIC, dans le dernier rapport de Global Information Technology Report 2009, publié par le World Economic Forum de Davos. Chutant du 88ème rang, elle est nettement dépassée par les voisins maghrébins avec la Tunisie à la 27ème, le Maroc 76ème, l'Algérie 108ème et la Libye 101ème. Les Emirats Arabes Unis sont les mieux classés parmi les pays arabes (27^{ème}), suivis par le Qatar (29^{ème}), le Bahreïn (37^{ème}) et l'Arabie Saoudite (40^{ème}). L'Egypte a été classée 76^{ème}. À l'échelle mondiale la première place cette année revient au Danemark, détrônant ainsi la Suède.

Djawab «écrase» les prix, ce n'est pas un poisson d'Avril !

Le Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, B.Haichour l'a annoncé hier de l'université USTHB, le 20 Avril sera la journée nationale de l'Adsl et de l'Internet. À cette occasion, Algérie Télécom, par filiale internet Djawab, crée l'événement et baisse ses prix de 50%. Une connexion ADSL illimité d'1 Mo est proposée à un prix de 1850 DA, déifiant ainsi (pour le moment) toute concurrence. Djawab revoit les prix des autres offres, 128 Kbs pour 590 Da, 256 Kbs pour 1100 Da, l'offre 512 Kbs quant à elle présente une petite particularité, 512 kbs avec la VoIP à 1500 Da et une autre dépourvue de la Voip pour 1490 Da.

Google.dz : Piratage politique

La filiale algérienne du moteur de recherche Google, Google.dz a été piraté hier le 6 avril par les hackactivistes algériens. Ils ont pu rediriger les utilisateurs vers Le site officiel de soutien au président algérien Abdelaziz Bouteflika à quelques jours des élections présidentielles prévues le 9 avril. Les internautes ont été surpris par l'apparition du visage de leur président. La redirection a été annulée en fin d'après-midi. L'attaque est restée en ligne durant 3 heures et 30 minutes. Le site Google.dz a été mis en service depuis à peine une année.

L'AAFSI : un nouveau président

Hier, à l'hôtel Hilton, l'association algérienne des fournisseurs des services Internet (Aafsi) a tenu son assemblée générale électorale. L'assemblée a marqué la présence de 19 ISP ainsi que les équipementiers des télécommunications tels que ZTE et Huawei. Les membres ont discuté, à l'occasion, la stratégie e-Algérie 2013 présentée par Mr Y.GRAR représentant et conseiller du ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication. Le nouveau bureau de l'association élu est présidé par Mr Ali Kahlane DG de Satlinker, secondé par M. Benhamadi, PDG d'Algérie Télécom et M. Boukaba PDG de Touiza Télécom. M. Kahlane succédera ainsi à Mr M. Hamzaoui, président Intérimaire.

ADSL : Perturbation du réseau

Les abonnés du réseau ADSL haut débit peinent depuis vendredi 6 mars à surfer convenablement sur internet. Les utilisateurs se plaignent de perturbations et de lenteur dans la connexion. Cette faiblesse de débit est due à la coupure du câble sous-marin de la fibre optique près de la ville d'Annaba. Le câble relie l'Algérie avec le réseau international. Un bateau de dépannage ou bateau-câblé et une équipe de techniciens ont été dépêchés sur les lieux pour effectuer les réparations nécessaires. Cet incident technique fait partie des aléas des câbles sous-marins qui sont sujets à des détériorations en raison des intempéries, de la pression sous-marine ainsi que le mouillage des navires.

Projet «Ousratic» to be continued

La sentence est tombée : Hamid Bessalah, ministre des MPTic, l'a annoncé clairement, hier le 20 avril, à l'hôtel Mercure, en marge du séminaire sur le mobile, internet et le télépaiement. « Le projet Ousratic qui consistait à équiper, 6 millions de foyers, d'un ordinateur a échoué. Le nombre de micros vendus ne dépasse pas les 50000 unités. Une enquête d'évaluation des causes de l'échec et du devenir du projet a été commandée au centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). On parle déjà d'une relance de l'opération sur de nouvelles bases.

Liste des acronymes et abréviations

ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
AIS	Automated Information System
Alcatel	Société Alsacienne de Constructions Atomiques, de Télécommunications et d'Electronique
ARPT	Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications
AT	Algérie Telecom
BEM	Brevet d'Enseignement Moyen
CDTA	Centre de Développement des Technologies Avancées
Cerist	Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique
Cread	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
DG	Directeur General
Djawab	Djazair abra al wab (l'Algérie à travers le web)
DVB	Digital Video Broadcasting
Eepad	Etablissement d'Enseignement Professionnel A Distance
Enita	Ecole Nationale d'Ingénieurs et de Techniciens d'Algérie
ESI	Ecole Supérieure de formation en Informatique
Fai	Fournisseur d'Accès à Internet
Gecos	General Computing System
Icaan	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers
Icosnet	Icosium Network
INI	Institut National de formation en Informatique
IP	Internet Protocol
ISP	Internet Services Provider
Kbps	Kilo bits par seconde
LNA	Ligne Numérique d'Abonné
m2	mètre carré
Mbps	Méga bits par seconde
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MPTic	Ministère de la poste et de Télécommunications
Onda	Office National des Droits d'Auteurs
Onec	Office National des Examens et des Concours
ONS	Office National des Statistiques
PDG	Président Directeur Général
PII	Pentium deux
QCM	Questions à choix multiples
RTC	Réseau Téléphonique Commuté
UIT	Union Internationale des Telecommunications
Satlinker	Satellite Linker
Servnet	Services Internet
SIA	Service Informatique de l'Armée
SLC	Smart Link Communication

SMS	Short Message Service
SNMG	Salaire National Minimum Garanti
Sonelgaz	Société nationale d'électricité et du gaz
TDA	Télé-Diffusion Algérie
Tic	Technologie de l'information et de la communication
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Uqam	Université du Québec à Montréal
VoIP	Voice over internet protocole
VSat	Very Small Aperture Terminal
WiMAX	Worldwide Interoperability for Microwave Access
ZTE	Zhongxing Telecom